

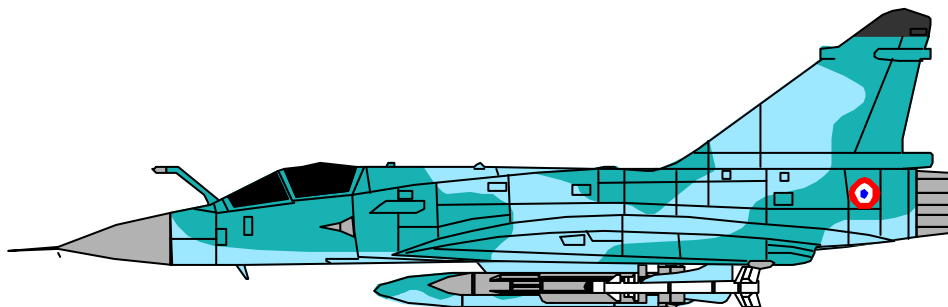
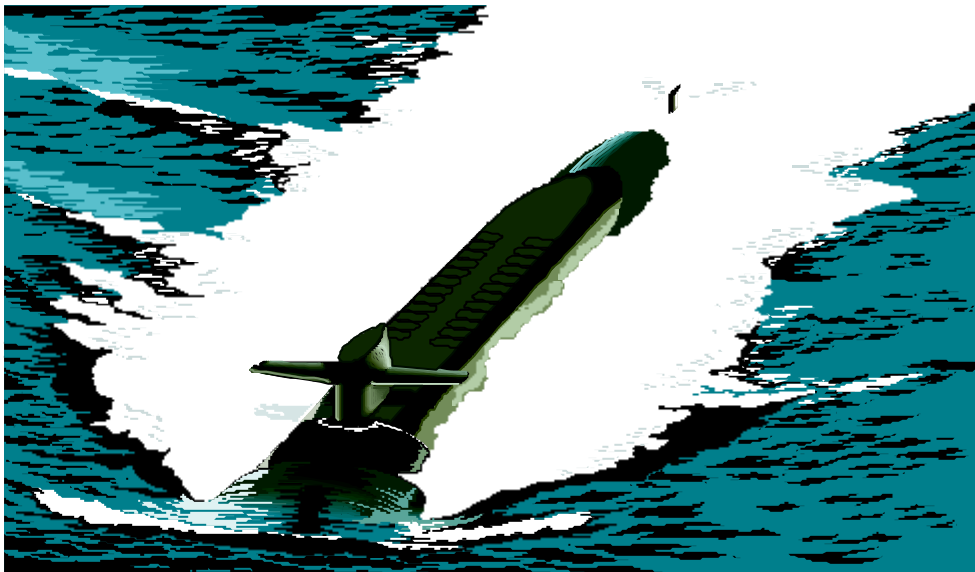
Capitaine de corvette Bouchacourt

Division C

Groupe C5

## MEMOIRE de STRATEGIE

*La stratégie de dissuasion nucléaire :  
un concept encore adapté ?*



**1. TITRE du DOCUMENT**

La stratégie de dissuasion nucléaire : un concept encore adapté ?

**2. IDENTITE de L'AUTEUR**

CC MER BOUCHACOURT JEAN

**3. DATE de REDACTION**

15 / 03 / 2000

**4. DIVISION**

C

**5. NATURE du TRAVAIL**

Mémoire de stratégie.

**6. SYNTHÈSE du DOCUMENT**

Ce mémoire présente, dans une première partie, une analyse théorique du concept de dissuasion nucléaire, avant, dans un deuxième temps, d'exposer la façon dont les principaux États nucléarisés ont été conduits à adapter ce concept au niveau national, en s'intéressant particulièrement au cas français.

Puis l'auteur s'interroge, dans une dernière partie, sur le bien-fondé d'une dissuasion européenne, en portant un regard particulier sur le concept nucléaire de l'Alliance Atlantique et ses évolutions dans le temps.

**7. MOTS - CLES**

NUCLEAIRE, DISSUASION, CONCEPT, STRATEGIE, DOCTRINE.

# La stratégie de dissuasion nucléaire :

## un concept encore adapté ?

### S O M M A I R E

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>LES PRINCIPES DU CONCEPT</b>	<b>5</b>
2.1.	<i>Clausewitz mis à mal</i>	5
2.2.	<i>D'un principe enfantin à une application très complexe</i>	5
2.2.1.	<i>Vous avez dit « intérêts vitaux » ?</i>	5
2.2.2.	<i>De la notion de suffisance</i>	6
2.2.3.	<i>Le sanctuaire national</i>	6
2.2.4.	<i>Action et dissuasion</i>	7
2.2.5.	<i>Une volonté politique impérative</i>	7
2.2.6.	<i>Une dimension politique évidente</i>	8
2.2.7.	<i>Les limites du concept</i>	8
2.2.7.1.	<i>Une arme nécessaire mais pas suffisante</i>	8
2.2.7.2.	<i>Une véritable indépendance nationale ?</i>	9
2.3.	<i>Les grands paradoxes du nucléaire</i>	10
<b>3.</b>	<b>LES CONCEPTS NATIONAUX : NAISSANCE et EVOLUTION</b>	<b>10</b>
3.1.	<i>Le duopole américano – soviétique</i>	10
3.1.1.	<i>A la recherche commune d'un équilibre précaire</i>	10
3.1.2.	<i>Le processus de désarmement : mascarade et perversité</i>	11
3.1.3.	<i>La stratégie américaine</i>	12
3.1.4.	<i>La logique nucléaire soviéto-russe</i>	14
3.2.	<i>Le concept chinois</i>	15
3.3.	<i>Le concept britannique</i>	16
3.4.	<i>Le cas français</i>	17
3.4.1.	<i>Le « focus » de la 4<sup>ème</sup> République</i>	17
3.4.2.	<i>Vers une stratégie nucléaire française</i>	18
3.4.3.	<i>L'après guerre froide, ou comment associer dissuasion et arms' control</i>	19
3.5.	<i>Conclusion : ce qu'il faut en retenir</i>	20

<b>4. L'ARME NUCLEAIRE ET L'OTAN</b>	<b>21</b>
<b>4.1. La riposte massive</b>	<b>21</b>
<b>4.2. Vers une « riposte graduée »</b>	<b>21</b>
<b>4.3. L'ultime avertissement face au risque d'escalade : les limites</b>	<b>22</b>
<b>4.4. L'après-guerre froide : vers un nouveau concept nucléaire</b>	<b>22</b>
<b>5. EUROPE ET DISSUASION NUCLEAIRE : UNE UTOPIE ?</b>	<b>23</b>
<b>5.1. Vers un nouvel ordre mondial ? Un peu de géopolitique ...</b>	<b>23</b>
<b>5.2. Les nouvelles menaces</b>	<b>24</b>
5.2.1. <i>Les risques de conflits inter étatiques : la poudrière asiatique</i>	<b>24</b>
5.2.2. <i>Les dangers de la prolifération balistique et nucléaire</i>	<b>26</b>
5.2.3. <i>Le terrorisme : vers un risque d'évolution</i>	<b>26</b>
5.2.4. <i>La situation de la Russie</i>	<b>27</b>
5.2.5. <i>La course aux armements</i>	<b>27</b>
<b>5.3. Les « dividendes de la paix », version française</b>	<b>28</b>
5.3.1. <i>Une doctrine quasiment inchangée</i>	<b>28</b>
5.3.2. <i>Des moyens considérablement réduits</i>	<b>29</b>
<b>5.4. Le couple franco-anglais : un même combat ?</b>	<b>30</b>
5.4.1. <i>Les forces nucléaires britanniques</i>	<b>30</b>
5.4.1.1. <i>Un format « au plus juste »</i>	<b>30</b>
5.4.1.2. <i>Indépendance stratégique, ou simple autonomie ?</i>	<b>31</b>
5.4.2. <i>La levée de l'état d'alerte : des positions très proches</i>	<b>31</b>
<b>5.5. Une dissuasion nucléaire européenne ?</b>	<b>32</b>
5.5.1. <i>Un débat, à terme, inévitable</i>	<b>32</b>
5.5.2. <i>Les contours du problème</i>	<b>34</b>
5.5.3. <i>La « dissuasion concertée » : une vieille idée bien trop moderne</i>	<b>34</b>
5.5.4. <i>Tout vient à point à qui sait attendre ...</i>	<b>35</b>
5.5.5. <i>Vers une évolution nationale de notre concept</i>	<b>36</b>
<b>6. CONCLUSION</b>	<b>36</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>38</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>41</b>

## 1. INTRODUCTION

Jusqu'en 1945, date charnière dans l'histoire de l'Humanité, la violence des hommes s'est toujours exercée dans le champ des conflits ouverts sans autre forme de limite que l'anéantissement de l'adversaire par la guerre totale, suivant ainsi l'irréversible logique de Clausewitz.

A partir de la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, cette violence est désormais bornée par le couvercle nucléaire, sous lequel les crises se nouent et se dénouent depuis près de 50 ans sans qu'il soit réellement possible, pour aucun des partis, d'acquiescer la victoire totale.

Le règne de l'équilibre par la terreur, véritable pilier de la guerre froide verrouillant tout risque d'escalade entre les deux Grands, s'est brutalement interrompu avec l'effondrement de l'Empire soviétique, faisant basculer le monde dans un contexte géostratégique incertain.

Nous sommes aujourd'hui entrés dans ce qu'il est convenu d'appeler un « nouveau désordre mondial », très largement dominé par les Etats-Unis. On aurait certes pu espérer un passage « en douceur » à une structure unipolaire centrée sur l'unique super-puissance, compte tenu de la volonté affichée des Américains à exercer et à étendre pacifiquement leur leadership international.

Hélas, cette dernière décennie du 20<sup>ème</sup> siècle nous montre combien cette perspective s'est éloignée d'une réalité aujourd'hui bien plus complexe qu'elle ne l'était à l'époque de la guerre froide.

A l'heure où le monde semble toujours hésiter entre une « intégration croissante » et une « déstructuration progressive » (*Livre Blanc sur la Défense, 1994, page 18*), on y dénombre pas moins d'une trentaine de conflits majeurs, tel celui liant l'Inde au Pakistan, à l'origine d'un net abaissement du « seuil nucléaire ».

Dans ce nouveau monde en danger de balkanisation, la terreur de l'atome persiste cependant à brider les conflits à des niveaux où les guerres s'enlisent sans que les paix s'instaurent. Mais la bombe y a-t-elle encore sa place ? La dissuasion par le feu nucléaire aura-t-elle le même sens demain ? Les outils, hier encore véritables symboles de puissance, sont-ils aujourd'hui toujours adaptés ? Quid de la dimension nucléaire de l'Europe de la Défense, consciencieusement écartée des débats actuels ?

Pour répondre à ces questions, nous commencerons, dans une première partie, par une analyse théorique du concept de dissuasion nucléaire, avant, dans un deuxième temps, d'exposer la façon dont les principaux Etats nucléarisés ont été conduits à adapter ce concept au niveau national, en s'intéressant particulièrement au cas français.

Avant de s'interroger, dans une dernière partie, sur le bien-fondé d'une dissuasion européenne, nous analyserons le concept nucléaire de l'Alliance Atlantique et ses évolutions dans le temps.

L'arme nucléaire et la stratégie de dissuasion qui lui est associée ont permis, tout au long de ces cinquante dernières années, de préserver une certaine forme de paix mondiale en interdisant l'apocalypse nucléaire. Aujourd'hui, une logique de prudence s'est substituée à la logique de terreur d'hier. Pourra-t-on encore continuer demain à maintenir les conflits à un « seuil acceptable » par le seul fait nucléaire ?

C'est bien ce que ce mémoire, tant informatif que démonstratif, tentera finalement d'exposer.

## 2. LES PRINCIPES DU CONCEPT

### 2.1. Clausewitz mis à mal

La stratégie nucléaire est venue mettre à mal la théorie de Clausewitz selon laquelle la guerre n'est rien d'autre qu'un acte de violence (le moyen) uniquement destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté (la fin).

Sous cet angle, la guerre ne peut être effectivement que totale, mais le principe fut largement remis en cause par l'avènement du feu nucléaire, à partir de la fin de la deuxième guerre mondiale.

La logique nucléaire, par le risque d'apocalypse sans aucune proportion avec les enjeux recherchés, fut rapidement à l'origine des notions de *seuil*, de *risque d'escalade*, de *riposte graduée* ou *à niveau*, d'*équilibre de terreur* ou encore de *suffisance des moyens*. Autant de théories visant finalement à un consensus international sur l'objectif ultime et commun à tous, celui du « non-emploi ».

Dès lors, la stratégie nucléaire, paralysante, a favorisé la mise en œuvre, par certains pays, de véritables stratégies indirectes et, ainsi, l'émergence de guerres périphériques, mineures et marginales, qui, par leur situation géographique, leurs enjeux et leurs conséquences, n'ont jamais justifié l'emploi des armes atomiques. On peut citer, à cet égard, l'exemple de la guerre de Corée, qui sera analysé plus loin.

### 2.2. D'un principe enfantin à une application très complexe

#### 2.2.1. Vous avez dit « intérêts vitaux » ?

Le concept de dissuasion nucléaire repose sur le principe d'une accumulation de capacités de destruction qui sont telles qu'elles incitent tout adversaire potentiel à ne pas porter atteinte aux intérêts qualifiés de « vitaux », compte tenu des conséquences éventuelles sur ses propres intérêts.

Il est donc, par définition, étatique et centrés sur des intérêts vitaux, dont les contours restent plus ou moins flous et leur appréciation particulièrement subjective. Il est, par ailleurs et par essence même, totalement défensif. Ainsi, l'outil nucléaire est bien un moyen de « frappe en retour ». Par ailleurs, la dissuasion nucléaire est « globale », c'est à dire qu'elle s'adresse à tous les types de menaces, aussi bien nucléaires que conventionnelles. C'est sur ce point que les concepts peuvent changer de nature suivant les Etats : riposte graduée à la façon américaine (ou « otanienne »), ou riposte en « tout ou rien », à la façon française ? Il s'agit bien, ici, d'apprécier encore une fois toute la mesure que l'on donne aux intérêts vitaux.

La crédibilité de la dissuasion repose uniquement sur ce que l'on fait craindre à l'ennemi. Prenons un exemple : après quelques « gesticulations » prouvant au monde entier qu'un état est en mesure de maîtriser le feu nucléaire, qu'il soit ou non *réellement* doté de l'arme nucléaire ne change finalement pas la perception qu'en ont les autres nations. En 1974, Israël a « fait état de son potentiel nucléaire » et est considéré, depuis, comme un pays du seuil, sans que l'on sache réellement s'il est *effectivement* équipé de l'arme atomique. Si Saddam Hussein n'a pas employé d'armes bactériologiques ou chimiques lors de la guerre du Golfe, c'est en grande partie par crainte des représailles adverses, et notamment israéliennes, quelles que soient leurs formes.

La stratégie de dissuasion s'adresse ainsi à un adversaire réfléchi, qui a bien quelque chose à perdre ; en d'autre terme, à un « Etat Nation » doté d'intérêts qu'il juge vitaux. En contrepartie, elle ne semble d'aucune utilité contre une menace non étatique.

### 2.2.2. De la notion de suffisance

La logique nucléaire, nous l'avons vu, vise à faire peser sur l'adversaire une menace de destruction sans commune mesure avec les bénéfices que l'ennemi pourrait tirer d'une action offensive contre nos propres intérêts. Cette logique, typiquement et exclusivement nucléaire, ne nécessite donc pas *forcément* un équilibre des moyens et se différencie, en cela, de la logique conventionnelle visant à équilibrer les rapports de forces. Elle peut, en fait, se décliner selon deux logiques : celle du « fort au fort », visant à l'équilibre, et celle du « faible au fort », visant à la suffisance des moyens.

Mais cette suffisance s'exprime tant en terme de quantité qu'en terme de qualité, la résistance de nos moyens à une première frappe étant, bien entendu, d'une importance capitale. Ainsi, deux options sont envisageables : soit soustraire en temps utile les moyens de frappe en retour à la menace adverse (cas des sous-marins par exemple), soit rendre résistants ces mêmes moyens aux frappes nucléaires adverses (diversification ou/et dissémination des moyens par exemple<sup>1</sup>).

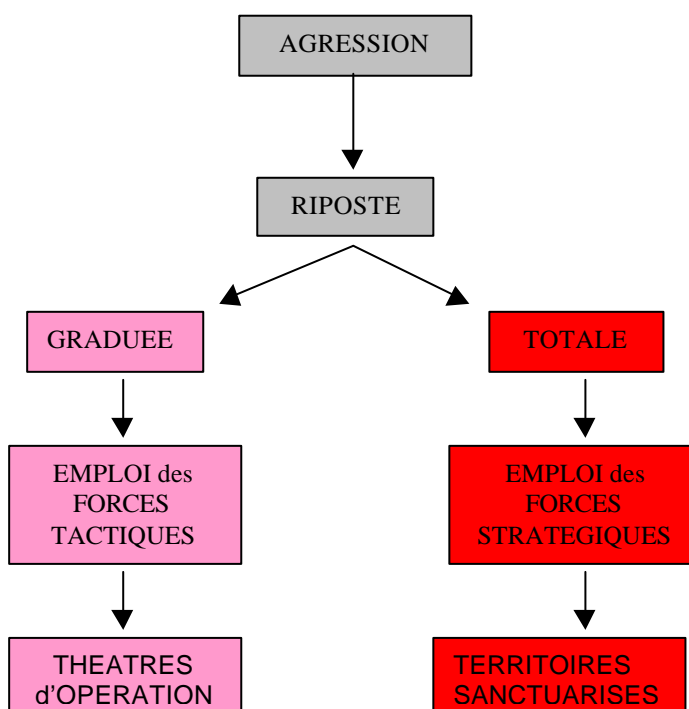
### 2.2.3. Le sanctuaire national

La notion de sanctuaire est issue de celle de moindre coût à payer pour gagner en cas d'échec de la dissuasion.

Il est en effet vite parut évident qu'il n'était pas envisageable de répondre autrement qu'en utilisant les seuls moyens nécessaires : concept de la « riposte graduée » (selon la doctrine « KENNEDY – Mc NAMARA) ou de la « réponse flexible » apparu dès la fin des années 50. La définition des intérêts vitaux couverte par la dissuasion nucléaire étant essentiellement variable, il importait de bien faire comprendre à l'adversaire dans quels cas précis l'emploi du tout nucléaire stratégique ne faisait aucun doute.

Ainsi, à la riposte graduée mise en œuvre sur un théâtre d'opération, venait naturellement s'ajouter la riposte absolue en cas de coups portés contre un espace géographique sanctuarisé (en général le territoire national).

On pourrait résumer ce point par le schéma suivant :



(1) En 1962, les sites américains étaient au nombre de 277, répartis aux USA et en Europe. En 1965, ils étaient près de 800 et près de 1000 dans les années 70 !

### **2.2.4. Action et dissuasion**

L'arme nucléaire fut à l'origine d'une scission des concepts stratégiques en 2 grands types : celui de dissuasion, par essence défensif, venant s'opposer à celui d'action, en vigueur jusqu'en 1945 et constituant en quelque sorte l'étage noble de l'art de la guerre.

Certains ont bien tenté d'introduire l'arme nucléaire dans une stratégie d'action : de là est apparu le principe de « guerre limitée », fondé sur l'emploi d'armes nucléaires dites « tactiques » (de faible puissance) et sérieusement remis en question par l'accident de la centrale de Tchernobyl, en 1986, qui a fait brutalement ressurgir dans l'opinion publique le spectre du nucléaire sous toutes ses formes (civiles et militaires).

On peut s'interroger, à cet égard, quant à l'impact de cet accident sur la chute de l'Union soviétique. Outre les défaillances évidentes de l'outil industriel soviétique, il a battu en brèche les vieux principes des généraux de l'Armée Rouge, qui reposaient en grande partie sur le bien-fondé de l'arme nucléaire dans une stratégie d'action.

### **2.2.5. Une volonté politique impérative**

De manière générale, la guerre relève de 2 grands types de logique : la plus courante est la logique politique, qui fait de la guerre la continuité d'une politique mise en œuvre avec des moyens spécifiques. Plus originale est la guerre relevant de la logique de l'absurde et caractérisée par un effet d'escalade totalement incontrôlé.

La stratégie de dissuasion relève davantage de cette logique, surtout depuis que les armes nucléaires de « faible puissance » ont fait leur apparition.

Ces deux logiques ont certes un point commun : une volonté politique. La comparaison s'arrête pourtant là. En effet, si la logique politique se fonde bien évidemment sur un projet, la logique de l'absurde n'a pas d'autre objectif que de faire plier l'adversaire, quels que soient les moyens à mettre en œuvre et quelles que soient les pertes encourues.

A cet effet, la dissuasion nucléaire exige une très forte volonté politique, véritable pilier permettant de garantir sa crédibilité. Il est bien évident que l'adversaire potentiel ne peut avoir le moindre doute sur cette volonté politique, qui doit donc être clairement affichée.

Sous cet aspect, on peut craindre que les armes nucléaires dites « tactiques » ou « préstratégiques » puissent être perçues comme une faiblesse étatique chronique caractérisée par l'intention de repousser éternellement l'emploi de l'arme nucléaire stratégique. Cette crainte de ne pouvoir maîtriser le risque d'escalade ou l'effet de seuil fut à l'origine d'une volonté américaine clairement affichée dès 1961 par le président KENNEDY de concentrer le pouvoir d'enclencher le feu nucléaire dans les seules mains des politiques, quel que soit le type d'armes employé<sup>2</sup>.

Ainsi, au-delà de la maîtrise technologique de l'ensemble du système d'armes (sous-marin, aérien ou terrestre) qu'il convient d'afficher au reste du monde, c'est bien d'une réelle volonté politique dont il est question, afin de convaincre l'adversaire potentiel de l'absence totale d'état d'âme quant à son emploi.

En corollaire, il importe que la capacité de déclenchement du feu nucléaire reste concentrée dans les mains de la plus haute autorité de l'Etat, gage de sa crédibilité et donc de son efficacité.

(2) «...Nos armes doivent pouvoir être utilisées de manière à permettre l'examen et la sélection par les autorités civiles en ce qui concerne les délais, l'ampleur de la réaction et les objectifs auxquels elles s'en prendraient. (...) Notre armement doit être soumis à l'ultime commandement et au contrôle des autorités civiles, et ceci de manière permanente, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre (...) »

(Président J.F. KENNEDY, 28 mars 1961)

### **2.2.6. Une dimension politique évidente**

Est-ce bien utile d'insister sur ce point, tant il semble évident que la possession de l'arme nucléaire a permis, pour les Etats concernés, d'asseoir leur statut de grande puissance mondiale ? La position de membre permanent du conseil de sécurité des Nations Unies en reste le symbole le plus parfait, notamment pour ce qui concerne la France et la Grande Bretagne, dont la dimension internationale aurait été assurément très différente sans l'acquisition de la bombe atomique.

En 1952, le réarmement de la France piétine sous des considérations politico-financières. Cet état de fait est extrêmement préoccupant pour l'avenir de la position française en Europe, face à une Allemagne qui attire de plus en plus les Etats-Unis compte tenu de sa situation géostratégique vis-à-vis de l'URSS. Cette inquiétude fera dire au ministre de la Défense nationale de l'époque :

*« Nous sommes à l'heure du choix d'où dépendra notre existence en tant que grande puissance ».*

De toute évidence, si la réelle dimension militaire de l'arme nucléaire n'était pas ou peu prise en compte à cette époque, sa dimension politique était, quant à elle, déjà fort bien comprise<sup>3</sup>.

Concernant la Grande Bretagne, totalement intégrée à l'OTAN et parfaitement alignée sur les Américains, rappelons seulement qu'il y a quelques années, à l'heure des grandes interrogations de l'après-guerre froide dans un contexte économique dramatique, Margaret THATCHER a réaffirmé la nécessité de la force de dissuasion, la justifiant comme un moyen d'asseoir la puissance britannique.

### **2.2.7. Les limites du concept**

#### **2.2.7.1. Une arme nécessaire mais pas suffisante**

Même si l'arme nucléaire a pu, quelque temps, être considérée comme « l'arme absolue » (entre 1945 et 1949, années du monopole américain), cette situation ne peut durer face à un adversaire capable d'infliger les mêmes dommages, ou, plus exactement, les mêmes craintes. Constatons simplement, pour s'en convaincre, qu'aucune puissance dite « nucléaire » ne s'est, jusqu'à présent, contentée de ce seul système d'armes pour assurer sa défense.

L'irréversibilité du feu nucléaire a toujours fait l'objet de craintes bien réelles. Certes, l'arme nucléaire tactique est venue très rapidement s'insérer entre le stratégique et le conventionnel en trouvant sa place soit en guise d'ultime avertissement (le coût de semonce, dit aussi « préstratégique ») ou d'arme de théâtre opérationnel (le coût d'arrêt tactique dans lequel s'intègre, en partie, la bombe à neutrons). Elle n'a cependant jamais permis d'écarter avec certitude tout risque d'escalade, conduisant ainsi de nombreux experts à s'interroger sur le bien-fondé de ce type d'armes.

(3) *« Le potentiel atomique a acquis dès maintenant une telle importance, comme facteur de puissance militaire des nations, qu'il prend véritablement figure de critère en la matière : seules, les nations capables de produire et de mettre en œuvre les armes atomiques pourront, dans un proche avenir, prétendre au titre de grande puissance. »*

*(René PLEVEN, Ministre de la Défense nationale, 31 mars 1954)*

En fait, la logique nucléaire, avec son caractère apocalyptique que l'on ne peut raisonnablement écarter, revalorise considérablement les stratégies fondées sur le seul emploi des armes conventionnelles.

Sur le plan historique, la guerre de Corée illustre parfaitement ce point. En effet, devant l'entrée en action des troupes chinoises en juin 1950 rendant la situation du corps expéditionnaire commandé par MAC ARTHUR extrêmement délicate, on peut s'interroger sur les raisons profondes qui ont poussé les Américains à renoncer à l'emploi de l'arme atomique contre un ennemi qui n'avait pas encore les moyens de répliquer.

Au-delà des raisons historiquement invoquées (une Corée ne faisant pas partie intégrante de leur « périmètre de sécurité », proximité d'un Japon encore sous le choc des bombes d'Hiroshima et de Nagasaki, risque évident de désapprobation par l'opinion internationale) le non-engagement nucléaire américain reflétait surtout la perception que les dirigeants avaient alors de l'arme atomique : un outil stratégique par excellence, adapté à des destructions massives mais en aucun cas capable de répondre à un besoin tactique. Par ailleurs, la menace de représailles soviétiques n'était pas moindre, la première bombe expérimentale ayant explosée en URSS un an auparavant.

Les Américains admettaient donc implicitement un seuil de non-emploi que seule, la menace de leurs intérêts vitaux pouvait faire évoluer.

Ainsi, la Guerre de Corée, premier conflit ouvert entre les deux Grands, illustre t'elle les limites de la stratégie nucléaire et, par voie de conséquence, la nécessité de maintenir voire de développer un outil militaire conventionnel.

### **2.2.7.2. Une véritable indépendance nationale ?**

L'indépendance nationale en matière de dissuasion nucléaire est-elle une réalité ? Certains stratèges dénoncent le manque de crédibilité des britanniques dans ce domaine, mettant en avant la (mystérieuse ?) notion de « double clé » les reliant irrémédiablement aux Américains. En fait, au-delà des différences que l'on peut faire entre une véritable indépendance stratégique à la française et une simple autonomie stratégique qui pourrait caractériser la Grande – Bretagne dans ce domaine, il semble que le débat soit plutôt à placer au niveau géopolitique et diplomatique.

En effet, peut-on envisager un seul instant qu'un Etat, dans le contexte actuel, puisse être amené à employer l'arme nucléaire stratégique sans la moindre concertation internationale ? Cela paraît bien peu probable. Que les Anglais, avec leurs missiles américains transportant des têtes de conception totalement britanniques, soient ou non liés aux Etats-unis pour déclencher le feu nucléaire n'est pas vraiment l'objet du débat : ils le sont forcément, compte tenu du contexte envisageable et des conséquences que cela entraînerait. N'est ce pas également le cas des français, en dépit de la totale indépendance décisionnelle du chef de l'Etat dans ce domaine ?

En fait, seuls probablement les Russes et les Chinois (parmi les puissances déclarées) échappent à cet aspect de *transnationalité du nucléaire* dont fait mention Jean-Paul CHARNAY. Et ceci en raison de leur situation politique associée à une exceptionnelle taille géographique.

Ainsi, l'indépendance nationale en matière de dissuasion nucléaire est certes bien réelle en terme de concept et d'élaboration des moyens. En revanche, elle n'a pas du tout la même signification en terme de mise en œuvre. En ce qui concerne les pays occidentaux membres de l'OTAN, cette indépendance est sensiblement restreinte par une forte dépendance diplomatique.

### **2.3. Les grands paradoxes du nucléaire**

A ce stade de la réflexion, on peut distinguer trois grands paradoxes issus du concept de dissuasion nucléaire reposant sur le principe de « non emploi » :

↳ La dissuasion repose, on l'a vu, sur une véritable volonté politique de frapper en retour tout adversaire s'attaquant à des intérêts jugés vitaux, et ceci avec des moyens de destruction tels que l'enjeu ne vaut pas. Or, si la frappe en retour est nécessaire, c'est bien que l'adversaire n'a pas été dissuadé : constat d'échec amenant dans ces conditions à s'interroger sur l'intérêt qu'il y a à frapper en retour, dès lors que les intérêts vitaux sont atteints.

↳ Par ailleurs, certains experts ont argué du fait que les capacités apocalyptiques de l'arme thermonucléaire rendaient ce type de guerre totalement impossible. Mais si la guerre thermonucléaire est virtuellement impossible, sur quoi repose alors le pouvoir dissuasif de l'arme atomique ?

En fait, elle n'est que *moralement* impossible, dans la mesure où la possibilité matérielle de la provoquer existe bien. On dira donc qu'à défaut d'être impossible, elle reste fortement improbable.

↳ Enfin, l'Histoire de ces 30 dernières années nous a montré combien, au-delà des divergences idéologiques fondamentales séparant Soviétiques et Américains, la logique nucléaire fut à l'origine d'un intérêt commun entre les 2 Grands sans commune mesure avec leurs intérêts nationaux respectifs : celui de ne pas déclencher la guerre atomique. C'est de cette véritable alliance américano-soviétique dont parlera Raymond ARON que naîtra la logique de la maîtrise des armements.

## **3. LES CONCEPTS NATIONAUX : NAISSANCE et EVOLUTION**

### **3.1. Le duopole américano – soviétique**

#### **3.1.1. A la recherche commune d'un équilibre précaire**

Peu après le monopole nucléaire américain, qui n'a duré que quelques années (de 1945 à 1949), le duopole américano-soviétique a progressivement atteint un équilibre stratégique reposant sur la terreur du feu nucléaire.

A un Etat soviétique convaincu de sa victoire idéologique, isolé et enclin à un sentiment d'agression perpétuel, faisait face la puissante Amérique et, dans une bien moindre mesure, une Europe occidentale encore très affaiblie par la dernière guerre mondiale.

L'Union soviétique, partie intégrante du continent européen, fut très rapidement capable d'atteindre les Alliés occidentaux à l'aide de missiles balistiques.

Dès les années 50, sa supériorité en matière d'armement classique était jugée écrasante.

Ce constat fut à l'origine du concept américain de dissuasion, voyant dans l'arme nucléaire (stratégique et tactique) l'unique moyen de compenser cet inquiétant déséquilibre. Il eut, en fait, 3 conséquences historiques majeures :

- le renforcement permanent du potentiel nucléaire américain,
- la présence d'armes nucléaires dans certains pays d'Europe membres de l'Alliance,
- l'élaboration d'un concept nucléaire au sein de l'Alliance atlantique, abordé plus loin.

Entre Soviétiques et Américains s'instaure dès lors une dissuasion du « fort au fort » dont l'équilibre fragile repose sur 2 principes :

- l'invulnérabilité des forces nucléaires stratégiques à une éventuelle première frappe adverse, garantissant ainsi une capacité dissuasive de 2<sup>ème</sup> frappe ;
- l'invulnérabilité de ces mêmes forces aux défenses adverses, assurant la crédibilité de l'outil.

C'est ainsi qu'apparaît une véritable course à l'armement, tant quantitative que qualitative, dont les principales étapes furent les suivantes :

- ↳ Augmentation de la puissance des armes, dont un pas sensible est franchi avec l'apparition des bombes à hydrogène, basées sur le principe de la fusion nucléaire (*voir, en annexe, le tableau détaillant l'histoire des explosions des différentes puissances nucléaires*).
- ↳ Apparition d'armes nucléaires à effets dirigés, de type bombes à neutrons privilégiant l'effet radiologique au détriment des effets de souffle et de chaleur (dès les années 60) ;
- ↳ Miniaturisation des armes, permettant d'introduire des munitions nucléaires dans des missiles, des torpilles, ou des obus et conduisant à de nouveaux concepts d'emploi de type *tactique* ou *préstratégique*.
- ↳ Amélioration des systèmes propulsifs et de guidage des missiles (plus forte poussée, meilleure fiabilité des combustibles employés, guidage satellitaire ou inertiel)
- ↳ Développement des missiles à têtes multiples, dits « mirvés », permettant le largage de leurres et améliorant l'effet de saturation des défenses adverses (dès les années 70).

Par ailleurs, l'arme nucléaire en tant qu'instrument diplomatique ne fit rapidement guère de doute bien que ses limites dans ce domaine furent atteintes lors de la crise de Cuba, à l'origine d'une évolution sensible du concept soviétique, on le verra plus loin. Aussi, à partir des années 50, l'arme nucléaire va t'elle gouverner les relations internationales.

Toutes les décisions à caractère stratégique ou diplomatique seront dorénavant dominées par l'analyse du rapport entre l'enjeu et le risque.

De manière générale, l'équilibre stratégique entre les deux Grands reposait sur un double équilibre, à la fois quantitatif et qualitatif, fondement même de la dissuasion mutuelle entre fort et fort. Ainsi, au-delà des profondes divergences idéologiques, partageaient-ils un intérêt majeur que les accords de désarmement ne devaient en aucun cas menacer.

Cet équilibre reposait sur les forces de deuxième frappe dont disposaient les deux pays, principalement les sous-marins SSBN et les silos implantés sur leur territoire. Equilibre fragile s'il en est, pouvant rapidement être rompu par la mise sur pied d'une force de première frappe suffisamment efficace pour empêcher toute capacité de 2<sup>ème</sup> frappe, ou encore par un système de défense totalement imperméable aux missiles adverses, tentatives qui ne manquèrent pas de part et d'autre<sup>4</sup>.

### **3.1.2. Le processus de désarmement : mascarade et perversité**

Dans le même esprit que le traité ABM (Anti Balistique Missile) de 1972 consacrant l'abandon, de part et d'autre, des systèmes de défense anti-nucléaire actifs, le processus de désarmement n'a d'autre ambition que d'assurer une *maîtrise* des armements nucléaires, visant en partie à maintenir un équilibre entre les 2 Grands qui s'est avéré nécessaire dès les années 60. Le désarmement total est une utopie, compte tenu des conséquences graves qu'entraînerait le moindre déséquilibre quantitatif : en effet, si un écart d'une centaine de bombes n'est pas dramatique quand elles se comptent par milliers, ce même écart peut le devenir quand il n'y en a plus que quelques centaines.

(4) comme, par exemple, le développement des ogives à têtes multiples (*Multiple Independently targetable Rentry Vehicules MIRV*) et par l'autoprotection antimissile.

Cette maîtrise des armements entre les 2 Grands visait donc, dans un premier temps, à stabiliser l'outil de dissuasion, non seulement en terme de quantité, mais surtout en terme de qualité, c'est à dire en garantissant l'invulnérabilité des forces de frappe, par exemple en s'engageant, l'un l'autre, à ne prendre aucune mesure susceptible de remettre en cause cette invulnérabilité (protection des populations par exemple). Il est bien évident que l'efficacité de la dissuasion réciproque est renforcée par le fait que Soviétiques comme Américains s'engagent à maintenir une partie importante de sa population comme otage. Les accords de désarmement ont eu un effet pervers : celui de transformer les plafonds imposés en planchers. On s'empresse de les atteindre pour être en position de force dans les négociations. Par ailleurs, s'il est exact que le traité START 1, qui réduit à environ 6000 le nombre de têtes nucléaires immédiatement opérationnelles, a certes abouti à une diminution quantitative des arsenaux américain et russe, force est de constater qu'il s'accompagne également d'un accroissement très sensible de la qualité des systèmes d'armes (précision de la frappe notamment). De plus, l'accord START 1 ne prévoit pas le démantèlement des têtes retirées du service, obérant ainsi sa crédibilité. Quant à l'accord START 2, signé en janvier 1993, son échéance d'application a été repoussée à 2007, compte tenu des difficultés techniques et financières rencontrées par la Russie. Il est, du reste, fortement remis en cause par la Douma, qui a récemment refusé de l'approuver suite à la décision américaine de relancer la défense antimissile.

Le processus de désarmement engagé entre les Russes et les Américains manque donc sensiblement de crédibilité. D'une « désespérante quête diplomatique » dont a parlé monsieur GALY – DEJEAN, il semble bien que l'on coure maintenant à l'échec, comme le démontre aujourd'hui l'absence totale de maîtrise des occidentaux à l'égard de la prolifération nucléaire et balistique.

### **3.1.3. La stratégie américaine**

En 1942, l'essentiel de l'effort de guerre américain porte sur les armes d'avant-guerre. Le manque d'innovation latent provient de l'état de préparation au matériel quasiment nul depuis leur entrée en guerre, en décembre 1941.

Cet immense effort occulte cependant les plusieurs années de recherche qui conduiront, le 06 août 1944, à la première bombe atomique lancée sur la ville d'Hiroshima, peu de temps après la première explosion nucléaire dans l'histoire de l'humanité<sup>5</sup>.

Le projet « Manhattan », dirigé par le professeur OPPENHEIMER sous l'autorité militaire du général GROVES, confère alors aux Etats-unis d'Amérique une supériorité totalement démesurée que les politiciens et militaires mettront plusieurs années à comprendre et à intégrer dans un concept d'emploi cohérent. La puissance de feu de la bombe d'Hiroshima, estimée à l'équivalent de 18 000 tonnes de TNT, est en effet à comparer aux quelques 1800 bombardiers B29 armés d'une bombe de 10 tonnes qui auraient été nécessaires pour arriver à cette même puissance.

Cette extraordinaire supériorité ne sera, pour les américains, que de courte durée, les Soviétiques rattrapant rapidement leur retard en faisant exploser leur première bombe en 1949, ce qui fera d'ailleurs l'effet d'un véritable choc psychologique aux Etats-Unis.

Ils seront suivis, quelques années plus tard, par les anglais (bénéficiant d'une aide scientifique massive des Etats-Unis), puis par les français<sup>6</sup> et les chinois.

(5) dans le désert d'Alamogordo, le 16 juillet 1945.

(6) Concernant la France, il faut souligner ici son rôle important dans la mise au point de l'arme atomique, par l'intermédiaire de ses nombreux chercheurs dans le domaine de la physique nucléaire (Becquerel et Curie entre autres).

Concernant les vecteurs, l'intérêt stratégique du missile balistique, symbolisé par la mise en œuvre allemande du célèbre V2 à partir de 1944, n'échappe pas aux Américains<sup>7</sup>. Cette véritable percée technologique ne cessera dès lors d'évoluer avec le temps pour arriver, quelques 30 ans plus tard, à des précisions de quelques dizaines de mètres après plusieurs milliers de kilomètres de parcours en trajectoire balistique.

L'évolution technologique explique celle du concept nucléaire américain, par ailleurs difficilement dissociable du concept de l'OTAN.

Dans une première période (1947 – 1960) marquée par l'absence totale de menace nucléaire soviétique, le plan de défense des Etats-Unis reposait uniquement sur l'emploi massif des avions du Strategic Air Command (SAC), seul moyen de compenser l'insularité américaine en l'absence de sous-marins nucléaires stratégiques. Cette doctrine de représailles massives, chère à l'amiral RADFORD et rendue publique en 1954 par Foster DULLES, deviendra d'ailleurs doctrine officielle de l'Alliance en 1956.

Face à cette terrible menace pouvant être déployée quasiment à leur porte, les Soviétiques furent naturellement les premiers à développer une capacité balistique, dès les années 55/56, leur permettant, en 1960, de menacer le territoire américain à partir de leur propre sol. Ainsi, le concept nucléaire des Etats-Unis évoluera par la suite au gré des développements technologiques, passant de la riposte massive à une riposte graduée puis à la notion de « no early first use », comme on le verra au chapitre suivant.

L'effondrement de l'Union soviétique et la fin du Pacte de Varsovie en 1989 remettent évidemment en cause le bien-fondé de la stratégie nucléaire américaine, l'ennemi potentiel s'étant effondré.

Aujourd'hui, le débat est d'autant plus ouvert que la dissuasion nucléaire n'a jamais été, aux Etats-Unis, une fin en soit, les Américains ayant en permanence maintenu leur supériorité technologique dans le domaine des systèmes d'armes conventionnels. En outre, la volonté affichée de relancer leur fameuse Initiative de Défense Stratégique (IDS) caractérise bien la confiance toute relative qu'ils accordent au concept.

Néanmoins, et malgré une dévalorisation considérable de l'arme nucléaire dans leur stratégie militaire, il est clair que les Américains ne renonceront pas à un outil qui est seul capable de s'opposer à l'arsenal militaire ex-soviétique, encore bien réel.

Par ailleurs, certains militaires considèrent aujourd'hui que si l'outil fut apte à dissuader les soviétiques, il l'est à plus forte raison pour faire face aux menaces « résiduelles » dont certaines ont déjà démontré leur résistance aux armes conventionnelles (Irak en particulier). En outre, et l'argument se tient, l'outil actuel présente l'énorme avantage d'exister déjà, ne nécessitant ainsi aucun crédit pour acquérir des systèmes d'armes de substitution.

Il n'en demeure pas moins vrai que le concept de dissuasion a perdu de sa crédibilité. Ainsi, en dépit du traité ABM (Anti Ballistic Missile) passé avec les Russes, se forme aux Etats-Unis un consensus national pour le développement d'un système de défense antimissile qui pourrait être opérationnel à compter de 2003.

Il est à cet égard intéressant de noter qu'une coopération avec la Russie est à l'étude. L'un des objectifs visés est de s'opposer, via un contrôle réciproque, à la réponse russe à l'IDS américaine, plus connue sous le terme anglo-saxon de *global showdown* (ou « épreuve de force globale ») et combinant un système similaire et une dispersion territoriale des ressources humaines et industrielles, réduisant ainsi le taux de perte en cas de feu nucléaire.

Les cendres de la guerre froide sont encore chaudes ...

(7) *l'histoire du professeur Von BRAUN, père du V1, en est une illustration.*

### 3.1.4. La logique nucléaire soviéto-russe

Les russes, tsaristes comme soviétiques, ont toujours éprouvé un soupçon viscéral à l'égard de « l'Etranger ». Par ailleurs, le communisme, par essence universel, condamne les Soviétiques à un expansionnisme idéologique.

L'Union soviétique, idéologiquement isolée, s'est ainsi toujours considérée en guerre permanente avec les pays non communistes. C'est autour de cette irrémédiable rivalité que s'est construite la stratégie de dissuasion nucléaire russe.

A partir des années 50, la doctrine militaire soviétique repose principalement, sur l'emploi de l'arme atomique. Elle peut se résumer selon les 3 points suivants:

- l'idéologie socialiste, dont les Soviétiques sont les garants, finira par triompher inéluctablement du capitalisme, en voie d'extinction.
- s'il est vital de combattre le capitalisme, le conflit direct, militaire, entre forces armées, est évitable. Les stratégies indirectes doivent être employées.
- un conflit militaire avec les forces capitalistes peut néanmoins arriver. Il faut s'y préparer matériellement, principalement en ayant la quantité nécessaire d'armes nucléaires.

Il semble, sur ce point, que les militaires soviétiques ne prirent réellement conscience de la nécessité d'intégrer les armes nucléaires dans leur concept militaire que dans le milieu des années 50.

A cet égard et contrairement aux occidentaux, les Soviétiques considérèrent que le pouvoir de destruction de ces armes était tel qu'il fallait augmenter très sensiblement le volume des moyens terrestres, permettant ainsi de faire face à de lourdes pertes. En d'autres termes, ils ne portaient que peu de crédit au pouvoir dissuasif de l'arme atomique stratégique.

Après les premières expérimentations menées par les 2 Grands sur les armes thermonucléaires (1952 / 1953), chacune des parties prend conscience du risque cataclysmique que représente un conflit nucléaire.

En 1956, peu de temps après la mort de STALINE, KHROUCHTCHEV écrira : « *Ou bien la coexistence pacifique, ou bien la guerre la plus destructrice de l'histoire. Il n'existe pas de troisième voie* ». En fait, il s'agit bien, pour l'URSS, d'éviter la guerre militaire mais de poursuivre la lutte dans tous les autres domaines, en particulier le domaine militaro-industriel. En effet, la légitimité du pouvoir des dirigeants soviétiques repose sur le principe hégémonique du communisme, générateur de conflits avec le système capitaliste.

Dans ce contexte, l'arme atomique a ainsi modéré les relations Est – Ouest tout en devenant un facteur essentiel d'équilibre international.

Si les Soviétiques jugent inévitable la voie de la coexistence pacifique avec les Etats-Unis, c'est non seulement en raison des succès rencontrés sur le plan technologique (bombe à hydrogène, missile balistique intercontinental en août 1957 et le 1<sup>er</sup> spoutnik en octobre de la même année) mais aussi en raison des taux de croissance très élevés enregistrés entre les années 1950 et 1960, confirmant ainsi le bien-fondé du système soviétique et garantissant son succès sur le capitalisme.

Ainsi, à partir de 1958, KROUCHTCHEV, fort de cette certitude, se fera le champion du désarmement, annonçant tout de go, face à une violente opposition chinoise, l'arrêt des essais nucléaires, préconisant des zones dénucléarisées en Extrême-Orient et dans l'Océan Pacifique ou encore la démobilisation de plus d'un million d'hommes de l'armée soviétique.

Hélas, le positivisme du dirigeant soviétique ne durera pas et les relations américano-soviétiques vont rapidement se dégrader, dès le début de 1960, pour les raisons suivantes :

- la RDA n'est pas reconnue par la communauté internationale,
- la RFA est rentrée dans l'OTAN et se réarme depuis 1955,
- les USA ne portent guère de crédit à la politique d'ouverture de l'URSS,
- dégradation très sensible des relations avec la Chine au moment du conflit sino-indien (septembre 1959).

La dégradation des relations entre l'URSS et les USA sera à son apogée au moment de la perte de l'avion espion américain U2 au-dessus du territoire soviétique (1<sup>er</sup> mai 1960) puis lors de la crise de Cuba, en octobre 1962, qui pousseront les 2 Grands au bord du conflit nucléaire.

Néanmoins, en dépit d'une stratégie visant à faire peur à ses adversaires potentiels tout en faisant mine de n'avoir soi-même aucune crainte, la défaite diplomatique des Soviétiques lors de l'affaire de Cuba fut pour eux, nous l'avons vu, un véritable déclic quant à l'invulnérabilité des armes de destructions massives, semble t'il sous-estimée jusqu'alors. Aussi, prirent-ils conscience de l'inutilité de brandir la menace nucléaire, aucun enjeu ne valant une guerre atomique.

C'est l'analyse de cette crise qui poussera alors KROUCHTCHEV d'une part à lancer un formidable effort industriel visant à ramener le potentiel militaire soviétique au niveau de celui des Américains (principalement en ce qui concerne la marine) et d'autre part à mettre en œuvre une stratégie indirecte à l'égard des Etats-Unis, en particulier en direction de l'Afrique. Au bord de la guerre, les 2 pays ont compris in fine la nécessité d'une coexistence réaliste.

En 1971, le rapprochement sino-américain incitera les Soviétiques à faire davantage d'efforts vis-à-vis des Américains, en raison du risque d'isolement qui les menace. Dès lors, aucun événement ne viendra briser le processus de normalisation de ces rapports ; ni la guerre du Vietnam, ni la guerre indo-pakistanaise, ni celle entre Israël et les pays Arabes. Même si, dans la décennie 1975 –1985, les rapports entre les 2 Grands pourront sérieusement se détériorer voire s'interrompre provisoirement (invasion de l'Afghanistan, destruction du Boeing sud-coréen en septembre 1983 entre autre).

On aurait pu croire à une évolution de la stratégie militaire soviétique à l'époque brejnévienne, à partir de laquelle on assiste tout d'abord à l'apparition d'une notion de suffisance (« *le potentiel de l'URSS doit être suffisant pour que personne ne se risque à violer notre vie pacifique* », Leonid BREJNEV, 1977) puis à la notion de non-emploi en premier de l'arme nucléaire, déclaré par ce même président en 1982. Il ne s'agissait en fait que d'intimidation, face à une dégradation des relations américano-soviétiques. Ainsi, la "suffisance" selon Brejnev fut-elle une suffisance par excès ...

En fait, c'est au milieu des années 80 que se modifie sensiblement la stratégie militaire soviétique, sous l'impulsion de GORBATCHEV qui renonce, par réalisme politique, à la parité militaire avec les Américains. Dissuasion et suffisance prennent alors un aspect typiquement gaullien et feront leur entrée dans la doctrine militaire de la Fédération de Russie, en 1993.

### **3.2. Le concept chinois**

Ayant très vite compris ce que représentait l'atome comme instrument diplomatique pour asseoir la puissance d'un Etat, la Chine n'a jamais cessé de développer, de manière quasi autonome, une force de frappe nucléaire, comme le prouve un rapide historique de son programme :

- janv. 55 : début du programme nucléaire, confié à QIAN SANQING, « père de la bombe atomique chinoise » ;
- avril 55 : début des accords de coopération avec l'URSS. Jusqu'en juin 59, qui marque le début de la dégradation des relations entre les 2 pays, plusieurs centaines de chercheurs chinois seront formés en URSS, qui accepte, en 1957, de fournir à la Chine une bombe A et les informations nécessaires à sa fabrication. A partir de juin 59, la Chine poursuit seule son programme.

- 16 oct. 1954 : 1<sup>ère</sup> explosion d'une bombe A expérimentale dans le désert de Lop Nor (Nord-Ouest de la Chine).
- 17 juin 1967 : 1<sup>ère</sup> explosion expérimentale d'une bombe thermonucléaire.
- 27 déc. 1968 : explosion d'une bombe A de 3 MT (environ 200 fois Hiroshima !).
- 1980 : la Chine arrête ses essais atmosphériques.
- 1988 : 1<sup>er</sup> essai probable d'une bombe à neutrons.
- 29 juillet 96 : 45<sup>ème</sup> et dernier essai atomique chinois. L'explosion concerne une bombe de faible puissance (probablement une amorce) suggérant que Pékin maîtrise dorénavant la miniaturisation des têtes. En sept. de la même année, la Chine signe le CTBT.

La stratégie de dissuasion chinoise est basée sur la mobilité et la dissimulation, compte tenu de la faiblesse des moyens dont ils disposent (les experts estiment aujourd'hui à une vingtaine le nombre de missiles balistiques chinois intercontinentaux). Le concept, très proche du concept français, est fondé sur la réponse du faible au fort à l'égard des Soviétiques et des Américains. Totalement défensif, son objectif prioritaire reste d'assurer la protection du territoire national.

La Chine a toujours affiché une politique de non-emploi (en premier) de l'arme nucléaire à l'égard des autres pays. Elle n'a néanmoins jamais écarté publiquement la possibilité de l'employer contre Taiwan, l'île n'étant considérée que comme une simple province rebelle faisant partie intégrante de la république populaire.

### **3.3. Le concept britannique**

A la fin des années 50, avant même le développement des systèmes d'armes balistiques, les Anglais constataient que la Grande Bretagne était dorénavant sous la menace des bombardiers soviétiques légers et rapides, armés de bombes nucléaires, et aptes à passer à travers le rideau défensif de la chasse britannique. Aussi, en 1957, le Livre Blanc annonçait-il un revirement complet de la stratégie de défense : il s'agissait maintenant non plus de préparer la guerre, mais bien de la prévenir, en se reposant sur un système dissuasif, c'est à dire apte à répondre, de façon conséquente, à une agression éventuelle.

De ce nouveau concept découlait ainsi une notion légitime de suffisance de l'outil nucléaire à vocation stratégique, en terme de capacité, prise au sens large : capacité à résister à une première frappe, capacité suffisante de destruction de l'ennemi.

Il paraissait en effet impossible, tant sur le plan industriel que financier, de faire concurrence, au moins en quantité, à l'outil militaire soviétique. En outre, cela ne s'avérait pas forcément nécessaire ; la condition suffisante demeurait bien de maintenir un « équilibre de terreur » en développant un minimum de moyens. En d'autres termes, l'objectif était de compenser la quantité par la qualité. Il fallait néanmoins définir un minimum par défaut.

L'approche britannique de la notion de suffisance est à cet égard très comparable à celle décrite par le général Gallois pour ce qui concerne la stratégie française. C'est en fait, on l'a vu, l'une des caractéristiques essentielles de la stratégie dite du « faible au fort », par opposition à la stratégie américaine du « fort au fort ».

Les moyens de dissuasion britanniques se reposant, dans un premier temps, sur l'unique composante aérienne, les anglais seront largement tributaires des moyens de détection américains déployés en Europe. Par la suite, l'outil de dissuasion britannique restera historiquement et technologiquement très dépendant des Etats-Unis, comme nous le verrons au chapitre cinq.

### 3.4. Le cas français

#### 3.4.1. Le « fœtus » de la 4<sup>ème</sup> République

En 1951, sous l'impulsion de son directeur, l'ingénieur général SALMON, une « section atomique » fut créée au sein de la Direction des Etudes et Fabrication d'Armement (DEFA), organisme chargé, entre autre, de toutes les recherches, études et expérimentations techniques en matière d'armement. La mission de cette section était d'étudier l'emploi éventuel des rayonnements nucléaires dans les armes. Mais ce fut bien au commissariat à l'énergie atomique (CEA), créé le 18 octobre 1945 par le Général de GAULLE, qu'incomba la responsabilité du programme d'études visant à doter la France d'un armement nucléaire. Ainsi, la DEFA se contenta t'elle d'étudier puis de réaliser le « premier étage » nécessaire au démarrage de la réaction en chaîne, en étroite collaboration avec le Service des Poudres.

C'est donc bien au début des années 50 qu'apparaît une amorce de volonté politique de doter la France de l'arme nucléaire, via la DEFA et le CEA. Elle sera définitivement affirmée en 1954, sous le gouvernement de Pierre MENDES FRANCE.

Les difficultés sont néanmoins nombreuses :

- de fortes contraintes budgétaires liées à la reconstruction,
- une instabilité politique chronique (de 1948 à 1955, la France a connu pas moins de 18 gouvernements !),
- les difficultés politico-militaires rencontrées en Indochine puis en Algérie,
- des difficultés techniques non seulement dans la conception de l'arme nucléaire mais également dans celle des engins balistiques.

Pourtant, si la réelle dimension militaire de l'arme nucléaire n'était pas ou prou prise en compte à cette époque, sa dimension politique était, quant à elle, bien réelle<sup>8</sup>.

Si les différents gouvernements de la IV<sup>ème</sup> République ont fait incontestablement preuve de nombreuses divisions quant au bien-fondé de doter la France de l'arme atomique, c'est néanmoins sous l'impulsion de certains chefs politiques (Guy MOLLET notamment, à qui l'opération de Suez en 1956 avait sérieusement entamé l'hostilité qu'il affichait à l'égard de la bombe) qu'est né l'outil nucléaire français. La continuité de l'action du CEA, doté, par le Général de GAULLE, de statuts exceptionnels, a permis de poursuivre le cap conduisant, malgré les verrous américains, à la divergence de la 1<sup>ère</sup> pile atomique en 1948 (grâce à l'eau lourde norvégienne et à l'uranium caché au Maroc) puis à la première explosion française (60 kilotonnes) du 13 février 1960.

*(8) « Le potentiel atomique a acquis dès maintenant une telle importance, comme facteur de puissance militaire des nations, qu'il prend véritablement figure de critère en la matière : seules, les nations capables de produire et de mettre en œuvre les armes atomiques pourront, dans un proche avenir, prétendre au titre de grande puissance. »*

*(René PLEVEN, Ministre de la Défense nationale, 31 mars 1954)*

*« Si on n'a pas la bombe, on n'est rien dans les négociations internationales ; on n'est rien dans les négociations du désarmement, et seule, la bombe peut nous différencier des Allemands. Par conséquent, il nous faut faire le nécessaire pour avoir la bombe et le sous-marin atomique. »*

*(Pierre MENDES FRANCE, Président du Conseil, 26 décembre 1954)*

Ainsi, lorsque que le Général retrouve le pouvoir en 1958, les principaux programmes militaires suivants étaient déjà lancés :

- expérimentation d'explosion nucléaire dans le désert algérien (base de Reggane) à compter du 1<sup>er</sup> semestre de 1960 (avec tout ce que cela impliquait en terme de capacité de production de combustible),
- développement du *Mirage IV* destiné à mettre en œuvre l'arme nucléaire,
- développement d'un sous-marin à propulsion nucléaire équipé de missiles balistiques.

Comme l'écrivait l'amiral DUVAL, s'il est indiscutable que le général de GAULLE a "accouché" de la bombe, la quatrième République fut bien à l'origine de son "foetus".

Restait maintenant à concevoir une stratégie d'emploi cohérente avec l'outil dont disposerait la France quelques années plus tard, sans pour autant heurter la « stratégie otanienne » des Américains. Ce fut l'œuvre du Général.

### **3.4.2. Vers une stratégie nucléaire française**

De la fin de la deuxième guerre mondiale au retour du Général de GAULLE au pouvoir, en 1958, la France n'a pas eu de stratégie nucléaire spécifique, le bouclier américain sur l'Europe de l'Ouest s'imposant très largement aux gouvernements de l'époque. On ne peut pour autant sûrement pas écrire que rien ne fut fait avant de GAULLE, bien qu'il puisse être considéré de toute évidence comme le véritable fondateur de la stratégie nucléaire française, fondée sur la réponse du « faible au fort ».

Dès le milieu des années 50 apparaissent, sous l'impulsion du général Ailleret, les premières études strictement françaises portant sur les bien-fondés respectifs d'un emploi offensif ou défensif de l'arme nucléaire sur le champ de bataille européen.

Par ailleurs, certains officiers commençaient déjà, à titre purement individuel, à réfléchir activement sur les fondements de la dissuasion française et son intégration dans l'outil de défense. Ainsi, le colonel de l'armée de l'air Pierre GALLOIS, en 1954, commençait-il déjà à jeter les bases de ce qui deviendra plus tard le concept français.

En 1959, les pressions internationales, américaines en particulier, se font officiellement jour, lorsque l'ONU condamne Paris et demande l'arrêt des recherches.

Pourtant, forte du succès de l'opération « Gerboise bleue », la France poursuit son programme nucléaire.

En 1966, le mariage est définitivement consommé lorsque la France quitte le système militaire intégré de l'OTAN, en raison de son opposition au concept de riposte graduée développé par les Etats-Unis pour l'Alliance et susceptible de transformer le territoire national en champ de bataille nucléaire.

Ainsi, considérant que toute invasion soviétique en Europe était une atteinte directe à ses intérêts vitaux, la France développa son propre concept de dissuasion, fondé sur le « tout ou rien » et reposant, jusque dans les années 1970, sur l'emploi des seuls Mirage IV.

A partir des années 70, l'arme tactique (ou préstratégique ?) Pluton, à vocation d'ultime avertissement, et les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins viennent progressivement s'insérer dans le dispositif stratégique, augmentant ainsi nos capacités de barrage face à un ennemi potentiel et l'incitant à renforcer ses moyens pour poursuivre son action. Ces systèmes d'armes renforçaient notre crédibilité et donnaient définitivement à la France toute sa dimension de Grande Puissance nucléaire.

Le Livre blanc de 1972 arrête officiellement la stratégie nucléaire française de représailles massives, dite aussi de « stricte suffisance », par opposition à la riposte graduée des Américains.

Elle a fait, depuis, l'objet d'une remarquable continuité, le chef de l'Etat réaffirmant encore, il y a quelques semaines, la place « simple et centrale » de la dissuasion nucléaire : « *Pour faire face à la diversité des situations auxquelles nous pourrions être confrontés au cours des prochaines décennies, la France devra disposer d'un armement nucléaire crédible et adapté, offrant un maximum de souplesse. Et ceci tant que le risque subsistera et qu'on ne sera pas parvenu à un désarmement général et contrôlé* » (J. CHIRAC, janvier 2000).

### **3.4.3. L'après guerre froide, ou comment associer dissuasion et arms' control**

En matière de politique nucléaire française, on peut distinguer 4 grandes périodes:

↳ les années 45 - 60: la France, puissance non-nucléaire, prône le désarmement et fait la douloureuse expérience de ses limites en terme d'alliance durant la guerre d'Indochine et la crise de Suez.

↳ les années 60 - 70: la France, puissance nucléaire émergente, poursuit son effort d'indépendance en terme de capacités nucléaires alors que les 2 superpuissances font leurs premières tentatives en matière de non-prolifération.

↳ les années 70 - 90: la France, puissance nucléaire affirmée (Nuclear Weapon State NWS), affiche sa volonté de participer à la non-prolifération (à partir des années 80) tout en refusant catégoriquement d'être intégrée dans le processus d'Arms' Control.

↳ les années post-90: dans la nouvelle donne stratégique, la France tire concrètement les conclusions de la fin de la guerre froide tout en poursuivant la modernisation de sa force de frappe. Elle s'intègre, par ailleurs, au processus de non-prolifération et d'arms control (ratification du TNP en août 92, ratification du CTBT en septembre 96).

Au début des années 90, face à la stratégie du "faible au fort" en vigueur jusqu'à présent, des voix s'élevèrent quant à la nécessité de débattre du nouveau rôle à donner aux forces nucléaires françaises dans le nouveau contexte géostratégique caractérisé par la disparition de la "menace désignée".

Ainsi, un premier camp prônait le maintien d'une dissuasion du faible au fort, arguant du fait que si elle avait réussi, pendant 30 ans, à dissuader les Soviétiques, elle pourrait bien continuer à dissuader les autres pays du globe. Face à ce premier camp, menait par le président MITTERRAND, d'autres politiciens prônaient une nouvelle stratégie de dissuasion du "fort au fou", véritable doctrine de contre prolifération à l'égard de certains régimes totalitaires.

Le débat n'eut cependant pas lieu, les présidents MITTERRAND puis CHIRAC gardant le cap fixé par le général de GAULLE.

En 1994, le Livre Blanc conforte le rôle primordial des forces nucléaires dans la stratégie militaire française, justifiant ainsi les efforts budgétaires dans des systèmes d'armes qui ont toujours fait l'objet d'un important consensus national, tant au sein de l'opinion publique que de l'ensemble de la classe politique.

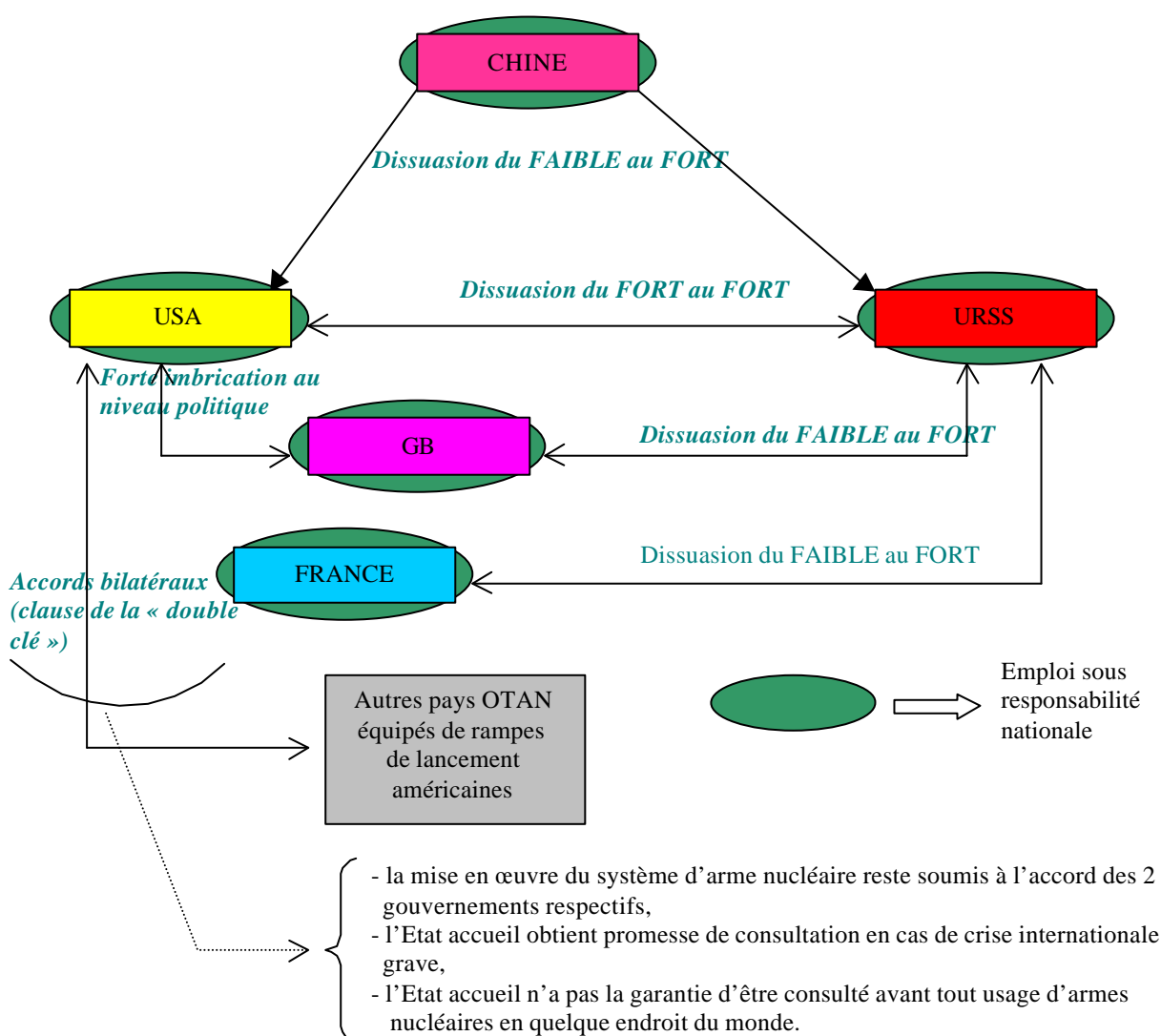
Depuis la fin de la guerre froide, le concept stratégique français est donc resté toujours plus ou moins le même, en dépit d'efforts importants dans le domaine de l'arms' control: fermeture du centre d'expérimentation de Mururoa, fermeture des sites de production de plutonium et reformatage de la force de frappe par démantèlement de la composante terrestre (plateau d'Albion et régiments Pluton et Hadès).

Si la France n'a pas opté pour une nouvelle doctrine dite de "contre prolifération", ce fut pour 2 raisons essentielles. D'une part parce que le président MITTERRAND, qui y était personnellement opposé, a joué un rôle clé dans l'élaboration du Livre Blanc, et d'autre part parce que la doctrine américaine de contre prolifération fut jugée très tôt par la France inefficace.

Ainsi, le concept nucléaire français, dissuadant le fort d'attaquer le faible, reste t'il conforté dans son aptitude à faire face aux conséquences de la prolifération balistique et nucléaire.

### 3.5. Conclusion : ce qu'il faut en retenir

Si l'on devait résumer, sous un schéma, les différents concepts nationaux décrits précédemment, voici ce qui pourrait être proposé :



## 4. L'ARME NUCLEAIRE ET L'OTAN

### 4.1. La riposte massive

Ce n'est qu'à partir de 1953 qu'est véritablement abordé le problème de l'emploi des armes nucléaires au sein de l'OTAN, très exactement 3 mois après la première explosion expérimentale soviétique. Jusqu'à présent, on l'a vu, seul un plan de défense des Etats-Unis en cas d'agression soviétique avait été préparé par le Pentagone, plan basé sur la mise en œuvre des avions du Strategic Air Command (SAC) et particulièrement simple vis-à-vis de Soviétiques ne possédant pas encore l'arme nucléaire<sup>9</sup>.

Ainsi fut-il très rapidement décidé que l'OTAN devait être en mesure de conduire des bombardements avec des bombes atomiques, et que cette action relevait de la responsabilité des Etats-Unis, assistés, selon les possibilités, par d'autres pays de l'OTAN. Ce fut les balbutiements du parapluie nucléaire américain sur l'Europe, mettant ainsi à mal tous les plans visant à s'opposer au déferlement des chars soviétiques avec des armes conventionnelles.

Ce bouclier posait néanmoins un problème essentiel pour les pays de l'Europe de l'Ouest : celui de leur indépendance nationale. Face à l'incontestable supériorité numérique des forces soviétiques<sup>10</sup>, pouvaient-ils se contenter du parapluie nucléaire américain ?

D'autant que les modalités d'emploi de l'arme nucléaire par les Soviétiques qui, ne l'oublions pas, avaient l'initiative (l'OTAN étant une organisation à vocation strictement défensive) restaient une inconnue de taille.

Ce bouclier inconditionnel fut finalement accepté en 1956 (y compris par la France), en partie parce qu'il présentait l'immense avantage de limiter sensiblement les forces conventionnelles nécessaires pour contrer l'adversaire et ainsi, leurs coûts d'acquisition. Par ailleurs, les Américains n'avaient pas grand chose à perdre, les engins balistiques de l'URSS n'étant pas encore en mesure d'atteindre leur territoire.

### 4.2. Vers une « riposte graduée »

Cela ne fut pourtant que de courte durée. En effet, avant la fin des années 50, face aux progrès technologiques des soviétiques leur permettant d'atteindre dorénavant les Etats-Unis (symbolisés, en 1955, par les essais des missiles balistiques T2 puis T3 et par le lancement de Spoutnik en novembre 1957), l'emploi inconditionnel de l'arme nucléaire pour protéger l'Europe fut remis en cause, au profit d'une « riposte graduée » à laquelle la France du Général de GAULLE s'opposa violemment (au point de quitter la structure militaire intégrée de l'OTAN en 1966), mettant davantage en avant, s'il le fallait encore<sup>11</sup>, l'impérieuse nécessité d'une indépendance nationale en matière d'armement et de doctrine nucléaire.

(9) Bien que cela ne soit pas l'objet du débat, on pourrait d'ailleurs s'interroger sur les conséquences qu'aurait eue l'acquisition, par les Soviétiques, de l'arme nucléaire avant les Américains.

(10) En 1952, le rapport de forces est d'environ de 5 contre 1 au profit de l'URSS, toute arme confondue. Dans certains domaines, comme par exemple celui de l'infanterie, il est de plus de 10 contre 1 !

(11) En effet, l'explosion de la 1<sup>ère</sup> bombe atomique britannique en 1952 fut déjà pour la France, une raison majeure de disposer de cette capacité.

### **4.3. L'ultime avertissement face au risque d'escalade : les limites**

Dès le début des années 50, la maîtrise technique des Américains leur permettait de réaliser non seulement des armes mégatonniques, mais également des armes de très faible puissance, aptes à être employées sur les champs de bataille, contrairement aux premières dont les effets étaient tels que leur bien-fondé reposait uniquement sur une menace d'emploi. Le deuxième type d'armes fut l'objet de conceptions très variées allant de l'emploi « tactique » à l'emploi « préstratégique » ou encore « d'ultime avertissement », termes traduisant finalement assez bien l'embarras qu'elles représentaient face au risque d'escalade. Elles furent néanmoins intégrées dans les différents concepts de l'OTAN : celui de riposte massive en cas d'agression soviétique en Europe, jusqu'en 1960, puis celui de riposte graduée, qui perdurera jusqu'aux années 80.

En effet, à partir des années 80, face à la supériorité technologique américaine devenue évidente (notamment en ce qui concerne les capacités de pénétration des avions), ce concept dérivera vers une notion de *no early first use*, traduisant la volonté de l'OTAN de ne pas s'engager trop tôt dans l'emploi de l'arme nucléaire.

En fait, on retrouve là les principales limites que les Alliés ont attribué au nucléaire et les nombreuses interrogations qu'il pose en terme de risque d'escalade. Les Américains ont en effet toujours considéré que, dans l'hypothèse d'un conflit conventionnel ouvert avec l'URSS, ce risque devait être pris en compte.

Par ailleurs, les limites entre une guerre nucléaire limitée et une guerre totale sont jugées beaucoup trop aléatoires pour ne pas également tenir compte d'un risque de guerre nucléaire totale.

C'est en grande partie pour cette raison, à laquelle vient se greffer la volonté hégémonique de l'idéologie communiste, que les Américains ont toujours jugé primordial le fait de conserver un potentiel militaire conventionnel très important, apte à prévenir ce risque d'escalade nucléaire.

### **4.4. L'après-guerre froide : vers un nouveau concept nucléaire**

Approuvé par les chefs d'Etat et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Washington les 23 et 24 avril 1999, le nouveau concept stratégique de l'Alliance prévoit le « *maintien d'une combinaison appropriée de forces nucléaires et de forces conventionnelles basées en Europe et tenues à niveau là où ce sera nécessaire, encore qu'il doive s'agir du niveau minimum suffisant* ».

L'objectif politique ultime des armes nucléaires y est clairement mentionné: celui de préserver la paix, en dissuadant tout adversaire potentiel.

Dans cet objectif, l'Alliance dissocie nettement les armes stratégiques des armes « substratégiques ».

Concernant les armes stratégiques, elles sont considérées comme la garantie suprême de la sécurité des Alliés. Cette garantie repose essentiellement sur les capacités américaines, l'Alliance reconnaissant aux forces stratégiques britanniques et françaises un aspect qui leur est propre.

Les forces "substratégiques", quant à elles, (constituées en partie d'ogives nucléaires placées dans des missiles TRIDENT 2 D5 en Grande Bretagne) n'étant pas stricto sensu des forces nucléaires d'ultime avertissement, nécessitent ainsi des caractéristiques particulières, une certaine flexibilité et un niveau minimum mais suffisant.

L'Alliance n'exclut pas, à cet égard, un emploi en premier. Il s'agit, pour les Alliés, de « *maintenir tout agresseur dans le doute* » quant à la façon dont les Alliés riposteraient en cas d'agression militaire.

Par ailleurs, l'OTAN considère que le maintien, en Europe, d'armes nucléaires (substratégiques) conforte la crédibilité du dispositif, en renforçant le lien politique et militaire entre les Etats-Unis et les Alliés européens.

Sachant que les armes nucléaires sont américaines, on peut surtout y voir un moyen privilégié pour les Américains de garder une main mise politique sur les décisions de l'Alliance pour ce qui touche au nucléaire.

Ainsi, si l'Europe veut effectivement une défense indépendante, il lui faudra bien se passer, tôt ou tard, du bouclier américain en commençant par se débarrasser des armes nucléaires positionnées sur son territoire. Et qui d'autre, mieux que la France, peut prétendre se substituer au parapluie américain ?

## **5. EUROPE ET DISSUASION NUCLEAIRE : UNE UTOPIE ?**

### ***5.1. Vers un nouvel ordre mondial ? Un peu de géopolitique ...***

Lorsqu'on interrogea Ronald REAGAN sur ses réalisations au cours de ses mandats de président, il répondit tout de go : « j'ai gagné la guerre froide ! ». Force est d'admettre qu'après la présidence Carter, caractérisée par un manque chronique de visée stratégique et de volonté politique, les années Reagan verront un redressement spectaculaire de la position américaine dans le monde. Il permettra ainsi une reprise du dialogue avec l'Union soviétique de Gorbatchev à partir de 1985 dans un rapport de force très favorable aux Etats-Unis et sera, dans une certaine mesure, à l'origine de l'arrêt de l'expansion soviétique puis de l'effondrement de l'URSS.

La dissolution du Pacte de Varsovie et, d'une manière plus générale, les révolutions des années 89/91 ont fait disparaître l'ordre mondial bâti, depuis 1945, sur la dichotomie Est / Ouest.

Que va t'il sortir de ce nouveau « désordre mondial » dont les nombreuses crises récentes et plus anciennes (à commencer par la guerre du Golfe) sont les avatars ? Le système mondial a besoin d'un nouvel équilibre, qu'il soit bi ou multipolaire. Il ne peut se satisfaire, sur le plan géopolitique, d'une unique super-puissance qui faisait face jusqu'à présent à l'Empire soviétique.

La guerre du Golfe a fait dire à certains qu'un conflit « Nord – Sud » allait progressivement se substituer au duopole « Est – Ouest ». L'axe Tanger - Djakarta, cher à l'Algérien Malek BENNABI, va t'il remplacer l'axe Washington - Moscou ? C'est peu probable ; d'une part parce que le Nord n'a plus de volonté coloniale comme ce fut le cas au siècle dernier, et d'autre part car le Sud ne constitue pas un bloc homogène capable de s'opposer au monde occidental : le Sud asiatique, pour ne prendre que cet exemple, n'a en effet guère de points communs avec le Sud africain.

Il est plus à craindre une opposition entre un occident chrétien et une grande zone islamique, exacerbée par une très forte croissance démographique du continent africain et asiatique. Le monde du XXIème siècle trouvera sans doute son nouvel équilibre dans la constitution de grands ensembles tels que l'occident, le monde musulman, la Chine, l'Inde et les Archipels et péninsules du Sud et de l'Est asiatique<sup>12</sup>. Selon Samuel HUNDINGTON, les conflits armés à venir opposeront ces grandes civilisations non pour des raisons économiques, mais plutôt culturelles, les autres civilisations que la nôtre cherchant à se moderniser sans pour autant s'occidentaliser.

Il est ainsi fortement probable que les zones de tensions et de fracture resteront nombreuses dans les décennies à venir. Aujourd'hui, les crises sont d'ores et déjà complexes, aux paramètres imbriqués, souvent intra-étatiques, soudaines, imprévues et durables. La fin de la guerre froide n'a pas seulement mis en avant la dominante multinationale comme réponse à ces crises, elle a également rendu particulièrement incertain le niveau de la menace dont force est de constater qu'elle demeure, aujourd'hui, extrêmement diffuse.

Dans ce nouveau contexte géopolitique qui se dessine, on est en droit de s'interroger sur le bien-fondé d'un outil de dissuasion, dont le plus grand mérite fut bien d'éviter, depuis la dernière mondiale, un conflit militaire franc et massif entre les deux Super-Grands.

L'ère nucléaire est-elle devenue obsolète avec la fin de la guerre froide ? Jusqu'à quels points peut-on réellement recueillir les dividendes de la paix ? Aujourd'hui, aucune des grandes puissances militaires de la planète n'est directement menacée par une autre. L'usage massif de la force au titre de l'autoprotection devient donc fortement improbable et les adaptations des appareils militaires et leurs doctrines d'emploi aux nouveaux types de guerre sont plus que jamais d'actualité.

Mais à la disparition de la menace directe s'est substitué tout un ensemble de menaces indirectes que la veille stratégique ne permettra pas forcément de contenir à tout coup.

Si, aujourd'hui, les principaux outils de dissuasion des grandes puissances, érigés dans un contexte de guerre froide, sont encore debout 10 ans après l'effondrement de l'Empire soviétique, et ceci en dépit de restrictions budgétaires plus ou moins importantes, c'est bien qu'il y a de bonnes raisons. Au-delà des réflexions en cours visant à faire évoluer les doctrines d'emploi, il est clair que ce potentiel dissuasif, par ce qu'il représente toujours sur la scène internationale non seulement sur le plan politique mais aussi sur le plan militaire, reste une réponse envisageable aux nombreuses menaces indirectes qui pèsent encore et toujours sur ces puissances. Quelles sont-elles ?

## **5.2. Les nouvelles menaces**

### **5.2.1. Les risques de conflits inter étatiques : la poudrière asiatique**

Dans le domaine du nucléaire, la logique qui prévaut encore aujourd'hui est une logique de puissance et d'équilibre. A cet égard, la volonté des 5 grandes puissances nucléaires (Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, Chine et France) d'empêcher ou plutôt de contrôler tout risque de prolifération repose sur le traité de non-prolifération (TNP) signé en 1968. Parmi les 188 Etats qui ont signé ce traité, n'apparaissent ni l'Inde ni le Pakistan, dont les récents essais nucléaires sous-terrains effectués en mai 98 ont fait brutalement passer ces 2 pays dans la liste des nations déclarées. Par ailleurs, il semble bien que la crédibilité du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT) soit sérieusement compromise par la position récemment prise par le sénat américain.

(12) se reporter à la carte jointe en annexe 1.

Aujourd'hui, la situation indo-pakistanaise peut donc dégénérer, avec une probabilité importante, en conflit nucléaire, et ceci pour 5 raisons majeures :

- Il n'y a pas d'équilibre des forces entre les 2 pays ; en effet, largement inférieur à l'Inde en matière d'armement conventionnel, tant quantitativement que qualitativement, le Pakistan l'est tout autant en ce qui concerne l'arme nucléaire. Actuellement, les experts estiment que ce pays ne disposerait que d'environ 25 bombes nucléaires d'une puissance égale ou supérieure à celle d'Hiroshima. L'Inde disposerait, quant à elle, d'un parc trois fois supérieur.
- Le Pakistan, première dictature militaire et premier état musulman au monde à disposer de l'arme nucléaire, n'a pas de doctrine d'emploi clairement affichée, ce qui doit être considéré comme une situation dangereuse. L'Inde affiche, a contrario, une situation de faible au fort vis-à-vis de la Chine et de fort au faible vis-à-vis du Pakistan. A ce titre, sa doctrine nucléaire peut être traduite selon les points suivants :
  - pas d'utilisation de l'arme nucléaire en premier,
  - pas d'utilisation de l'arme nucléaire contre une puissance déclarée,
  - pas de surarmement,
  - constitution d'un seuil de suffisance en terme de quantité visant à crédibiliser la dissuasion.
- L'Inde comme le Pakistan travaillent actuellement à la militarisation de leurs têtes, c'est à dire à leur miniaturisation et leur intégration, non seulement sur des avions de chasse mais surtout dans des missiles balistiques de conception russe pour l'Inde, chinoise et nord-coréenne pour le Pakistan. Ces 2 pays seront bientôt capables (si ce n'est déjà le cas) de frapper la quasi intégralité de l'état voisin, avec des portées allant jusqu'à 2000 km.
- L'opinion publique indienne se sent menacée par un risque d'encerclement généré par le rapprochement entre la Chine et le Pakistan. C'est d'ailleurs cette menace que le gouvernement indien a fait prévaloir lors des essais nucléaires de 98.
- Le dossier du Cachemire et la politique de fermeté qu'affiche l'Inde à l'égard de la guérilla musulmane sont à l'origine d'une instabilité chronique entre l'Inde et le Pakistan depuis plusieurs décennies.

C'est donc bien dans cette région du Globe (dans laquelle les importations d'armement ont plus que doublé depuis 1994) que les tensions entre Etats-Nations sont les plus fortes.

Outre le conflit opposant l'Inde au Pakistan sur la question du Cachemire, le renforcement du potentiel militaire chinois à Hong-Kong, récemment dénoncé dans la presse internationale<sup>13</sup>, menace l'équilibre régional, déjà bien précaire. Les tensions opposant la Chine à Taïwan ou encore à ses voisins immédiats tels que Vietnam, Philippines, Malaisie et Brunei au sujet des îles Spratleys peuvent dégénérer à tout moment et pourquoi pas être, comme certains experts le pensent (HUNDINGTON notamment) à l'origine d'un conflit mondial au cours de la prochaine décennie.

C'est du reste l'importance de ces menaces qui pousse aujourd'hui la Chine à s'interroger sur la crédibilité de son outil de dissuasion, réduit, selon certaines sources occidentales, à une vingtaine de missiles intercontinentaux.

Plus près de l'Europe, la Grèce à la Turquie, pour ne citer qu'eux, rendent vitale l'anticipation stratégique des grandes puissances.

Sans parler du risque, toujours présent, d'embrasement d'une partie du continent africain, gangrené par d'importantes divisions sub-régionales.

(13) Le gouvernement chinois a reconnu officiellement, pour la première fois en décembre 99, le déploiement à Hong-Kong d'un vaste arsenal composé en grande partie de navires de guerre équipés de missiles très récents.

Ainsi, même si les dernières statistiques montrent une baisse des conflits inter étatiques, certains sont susceptibles d'avoir d'importantes conséquences régionales, voire mondiales.

### **5.2.2. Les dangers de la prolifération balistique et nucléaire**

Bien que la Corée du Nord tente de développer ce type d'arme (le Taepo – Dong 2), la prolifération de missiles balistiques de portées de plusieurs milliers de km n'est pas encore à craindre compte tenu de la complexité de ces vecteurs.

Celle concernant les missiles à moyenne portée représente, quant à elle, une menace certaine. Aujourd'hui, plus de 20 pays sont équipés de missiles type SCUD soviétiques, et l'on sait les efforts déployés par certaines nations pour développer des armes similaires, dont le transfert et l'adaptation demeurent relativement aisés. Aujourd'hui, les experts s'accordent à penser que l'Inde et le Pakistan « militarisent » leurs têtes nucléaires. Il faut bien comprendre, par ce terme, leur tentative de les miniaturiser pour les placer dans ces types de vecteurs. Et malgré les incontestables succès du régime de contrôle des technologies balistiques (MTCR)<sup>14</sup> de 1987, pris sur l'initiative du président REAGAN dès 1982, cette menace reste bien réelle sur l'ensemble des continents de la planète.

La prolifération nucléaire est, quant à elle, très inquiétante, en particulier sur le continent asiatique. Outre l'entrée brutale, en 1998, de l'Inde et du Pakistan parmi les Etats « déclarés », (et, faut-il le rappeler, tous deux non signataire du Comprehensive Test Ban Treaty (CTBT)), l'incertitude pesant sur les capacités nord-coréennes est particulièrement inquiétante, compte tenu de l'inaccessibilité quasi totale du territoire.

Et que dire de l'affaiblissement avéré du Traité de Non-Prolifération (TNP), dont la surveillance de sa mise en œuvre par l'agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) ne repose actuellement que sur le bon vouloir des Etats signataires ?

### **5.2.3. Le terrorisme : vers un risque d'évolution**

Après la quasi disparition du terrorisme idéologique, le terrorisme religieux et principalement islamiste est une menace à ne pas négliger pour les puissances occidentales et même, comme le prouve l'actualité des 5 dernières années, pour certaines puissances arabes (Arabie Saoudite entre autre). Au point, d'ailleurs, que les Etats-Unis en ont fait, en 1997, l'un des objectifs des études de défense visant à protéger leur territoire.

Cette forme de terrorisme, qui trouve sa source principalement en Afghanistan et au Soudan, reste néanmoins actuellement relativement bien contrôlée.

Dans l'avenir, le terrorisme de destruction massive, mettant en œuvre des armes chimiques ou biologiques (et pourquoi pas nucléaire ?) pourrait être une menace particulièrement redoutable pour l'Occident. Elle est, en tout cas, sérieusement envisagée par les Autorités américaines et européennes.

La menace terroriste est d'autant plus d'actualité que le déséquilibre démographique s'accroît entre les pays riches et les pays pauvres, soulignant davantage encore l'inégalité de la répartition des revenus mondiaux<sup>15</sup>.

(14) On ne mentionnera que l'arrêt du programme « Condor 2 » qui associait l'Irak à l'Egypte et l'Argentine

(15) Aujourd'hui, 20% des pays riches s'en partagent plus de 80%.

#### **5.2.4. La situation de la Russie**

L'état socio-politique d'une Russie tenue à bout de bras par les organisations internationales (FMI notamment) est catastrophique. Le pays, gangrené par la corruption, reste asphyxié par une forte dette extérieure et est rigoureusement insolvable. Baisse des revenus des ménages de plusieurs dizaines de % en 1 an, retard de paiement des salaires (dont ceux des militaires, conduisant certaines unités à vendre leur matériel!) : la situation de la société russe n'est guère brillante.

Ex-grande puissance, la Russie n'en conserve pas moins sur son territoire plusieurs milliers de têtes nucléaires<sup>16</sup>, particularité que les puissances occidentales ne peuvent omettre, les Autorités russes ne manquant pas les occasions de brandir cette capacité.

A cet égard, dans la continuité des menaces de spectre nucléaire évoquées par Boris ELTSINE, la nouvelle doctrine de sécurité nationale, récemment adoptée et publiée par le puissant Conseil de sécurité nationale de la Russie, inspire à juste titre, chez les occidentaux, une certaine inquiétude. Au-delà de la volonté de revenir à un contrôle étatique plus strict et à un plus grand protectionnisme dans le domaine économique, le document définit une doctrine nucléaire plus permissive, qui n'exclue pas l'emploi de l'arme atomique (et en particulier tactique) pour s'opposer à un conflit armé.

Est-il besoin de rappeler que ce même document, 2 ans plus tôt, constatait « l'absence de toute menace d'agression contre la Russie » ?

Ainsi, le nouveau président russe par intérim, Vladimir POUTINE, semble afficher une attitude plus agressive à l'égard du monde extérieur. Pure gesticulation diplomatique face à un élargissement irrémédiable de l'OTAN que dénoncent les Autorités russes ? Influence croissante que les militaires exercent sur la politique extérieure du Kremlin ? Constat d'indéniables faiblesses militaires ne permettant plus de s'opposer à un assaut extérieur massif ? Réponse au projet de défense antimissile américain ?

Il est clair, quoiqu'il en soit, que les stratégies occidentales doivent prendre en compte cette nouvelle donne et craindre aujourd'hui les faiblesses de cet Etat, au moment où l'armée russe ne cesse de moderniser ses armes nucléaires<sup>17</sup> et où les 2/3 de la population se sentent cernés par des pays ennemis et souhaitent reformer l'Union soviétique.

#### **5.2.5. La course aux armements**

Alors que s'ouvre actuellement, à Genève, la Conférence sur le désarmement, l'environnement stratégique international est grandement menacé par la relance du projet américain de mini-guerre des étoiles, qui vient ébranler le processus de désarmement, déjà mal en point. Mise en sommeil de l'accord START II depuis 1993, rejet, par le sénat américain, du CTBT, nouvelle doctrine stratégique russe, menace de guerre nucléaire entre l'Inde et le Pakistan : le blocage est sensible !

(16) En 1994, les responsables russes évaluaient à 40 000 le nombre de têtes nucléaires de toute puissance présentent sur leur territoire. En 1999, ils disposeraient encore de 23 000 têtes dont 4000 sont montées sur des missiles stratégiques de plus de 6000 km de portée et 6000 sur des missiles balistiques tactiques de moins de 5000 km de portée.

(17) Pour prolonger la pérennité des armes nucléaires (dont la durée de vie est estimée à une quinzaine d'année) et produire des têtes de puissance réduite, plus adaptées au besoin, Boris Eltsine a donné l'ordre de relancer la recherche dans les villes nucléaires russes de Arzamas-16, Seliabinsk-70 et Penza-19.

Aussi, les critiques s'élèvent de toute part face au projet de défense antimissile du territoire des Etats-Unis. Remise en cause du traité russo-américain<sup>18</sup> sur la réduction du nombre de missiles balistiques (ABM), inquiétude des russes et des chinois (notamment en ce qui concerne une extension éventuelle de cette couverture sur le Japon), préoccupations européennes (notamment françaises et britanniques) en raison du risque de déséquilibre de la menace entre l'Europe et les Etats-Unis : tous les ingrédients sont là pour relancer la course aux armements, bien qu'il soit particulièrement malaisé de distinguer ce qui relève du calcul tactique de ce qui relève des argumentations objectives, dans le contexte électoral russe et américain.

Il convient à cet égard de relativiser ce projet, qui est loin d'avoir l'ambition démesurée de l'Initiative de Défense Stratégique (IDS) de Ronald REAGAN. Il s'agit, en fait, de se protéger face aux « Etats parias », en particulier l'Iran et la Corée du nord, dont les menaces ont semble t'il été largement sous-estimées par les services de renseignement américains<sup>19</sup>.

Nous ne sommes pas dans la logique décrite par H. KISSINGER en 1960 : « *l'absolue sécurité d'un acteur, c'est l'absolue insécurité de tous les autres* ».

Par ailleurs, l'Europe, au-delà des craintes que le projet suscite à Kofi ANNAN, peut y trouver son compte, sous réserve qu'elle fasse sa propre évaluation sur la nature de la menace, ce qui est actuellement loin d'être achevé.

Ainsi, bien que les grands rapports géostratégiques mis en place par la dissuasion nucléaire ne devraient pas être altérés par le projet américain, l'Europe et la France en particulier doit composer avec cette source de déstabilisation des grands équilibres mondiaux.

### **5.3. Les « dividendes de la paix », version française**

Dans un contexte nucléaire où la logique de non-emploi semble céder le pas à une logique d'emploi, la France est, avec la Grande Bretagne mais dans une moindre mesure, le seul pays au monde à avoir réellement tiré les conséquences de la fin de la guerre froide, d'une part en remettant à plat son concept de défense et d'autre part en réduisant considérablement ses forces nucléaires depuis 1994.

#### **5.3.1. Une doctrine quasiment inchangée**

Au cœur de notre système de défense, notre outil de dissuasion repose, depuis l'avènement de la 5<sup>ème</sup> République, sur le double fondement suivant : le souhait de protéger nos intérêts vitaux contre les menaces de pays plus puissants et le souci d'assurer, en toutes circonstances, notre indépendance et notre liberté d'action politique.

En 1994, le Livre Blanc identifie les nouveaux dangers à prendre en compte depuis la chute du Pacte de Varsovie. Tout en confirmant le bien-fondé du concept, il donne un rôle accru aux forces classiques. L'outil de dissuasion doit continuer, quant à lui, à faire face aux risques majeurs d'un monde particulièrement instable et incertain.

Au-delà du net re-équilibre entre notre stratégie d'action et celle de dissuasion, notre doctrine nucléaire n'a donc quasiment pas évolué, même si le Livre Blanc introduit quelques nuances quant à la définition de nos intérêts vitaux et quelques précisions quant à la mise en œuvre des armes dites « d'ultime avertissement » (dont le terme a d'ailleurs disparu).

(18) Notamment l'article 1, relatif à l'interdiction de développer des systèmes ABM nationaux. Concernant ce point, on peut noter que les Américains, en grande discussion avec les Russes sur le sujet, mûrissent quelques espoirs. En effet, le dirigeant libéral Grigori YAVLINSKI a récemment proposé, en janvier 2000, d'amender ce traité, moins pour satisfaire les Américains que pour permettre à la Russie, en coopération avec l'Europe, de développer un système similaire.

(19) Constat publié dans le rapport Rumsfeld en 1998.

### 5.3.2. Des moyens considérablement réduits

Si nous pouvons regretter que les dividendes de la paix ont eu, jusqu'à présent, une forte consonance budgétaire<sup>20</sup>, la réduction considérable de nos capacités nucléaires (de plus de 30%) s'est néanmoins accompagnée d'une modernisation sensible des systèmes d'armes, dont la crédibilité technologique ne saurait être remise en cause.

A la disparition complète de la composante terrestre (missiles stratégiques du plateau d'Albion et préstratégiques Pluton et Hadès) est venue s'ajouter une réduction de la composante maritime de 6 à 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins qui constituent le cœur de notre outil de dissuasion depuis les années 70.

Année	2002	2015
Composante		
<b>TERRE</b>	/	/
<b>AIR</b>	- 60 Mirage 2000N + ASMP, - 24 SEM + ASMP embarquables sur PA. ASMP : 300 km, TN80 (300 kT)	- X Rafale F3 + ASMP améliorés embarquables sur PA. ASMP/A : 500 km, TNA = TN 80.
<b>MER</b>	- 1 SNLE M4 (16 missiles, 6 têtes) - 3 SNG M45 (16 missiles, 6 têtes) M4 : 5000 km, TN71 (150 kT) M45 : 5500 km, TN 75 (150 kT)	- 4 SNG M51 (16 missiles, 6 têtes) M51 : 6000 km, TNO = TN 75.

Aujourd'hui, la France dispose donc d'un outil stratégique cohérent avec sa politique de défense. Sa double crédibilité technologique et politique, affirmée en 1996 par la reprise des essais nucléaires, passe maintenant par les garanties qu'apportera la simulation, qui a d'ores et déjà permis la ratification du traité d'interdiction des essais (CTBT).

Il est sans doute temps, maintenant, d'analyser ce qui pourrait être l'avenir de notre concept, notamment son intégration dans une perspective de défense européenne. Ils semblent, à cet égard, que les parlementaires aient entamé des travaux visant à rédiger ce qui pourrait être l'équivalent français du rapport Rumsfeld.

En dépit d'une cohabitation très consensuelle sur le sujet, les pouvoirs publics ne peuvent en effet ignorer aujourd'hui que le très fort consensus national concernant notre outil nucléaire est de plus en plus « mou » et qu'il subit, depuis 1984, une lente érosion<sup>21</sup>.

(20) les crédits français en 1999, destinés à l'arme nucléaire, étaient de 18 milliards de francs. En 10 ans, ils ont été divisés par 2.

(21) Les derniers sondages récents en la matière révélaient qu'environ 55% des français considéraient encore notre force de dissuasion comme nécessaire à la France pour assurer sa défense. En 1984, ils étaient plus de 70%.

#### **5.4. Le couple franco-anglais : un même combat ?**

En 1997, le ministre russe des affaires étrangères, M. PRIMAKOV, dans la lancée des surprenantes déclarations faites un mois auparavant par le président ELTSINE au sommet de Paris (mai 97), suggère de décibler tous les missiles dirigés sur les pays de l'OTAN et de procéder ensuite au retrait de toutes les ogives des missiles, *sous réserve que les Etats-Unis, la France et la Grande Bretagne en fassent autant.*

Dans la continuité de cette volonté de progresser dans les « mesures de confiance mutuelles », les Etats-Unis envisagent aujourd'hui de lever l'état d'alerte de leurs systèmes d'armes nucléaires stratégiques.

Ces propositions placent dès lors les forces nucléaires françaises et britanniques dans une situation particulière. En effet, elles n'avaient jamais été, jusqu'à présent, intégrées aux processus de désarmement et d'arms' control engagés par les 2 Grands.

##### **5.4.1. Les forces nucléaires britanniques**

###### **5.4.1.1. Un format « au plus juste »**

Dans la même période, la Grande Bretagne est en pleine re-évaluation de son outil de défense stratégique. Publié par le MoD (Minister of Defense) le 8 juillet 1998, la « Strategic Defense Review » aboutira à l'élaboration d'une force stratégique de dissuasion nucléaire optimale, c'est à dire minimale mais suffisante. Pour dimensionner leurs besoins en matière d'armes nucléaires stratégiques, les Anglais considèrent que les défenses antimissiles balistiques déployées autour de Moscou demeurent le point de référence logique, puisqu'elles constituent le seul écran défensif qu'ils pourraient être amenés à pénétrer dans un avenir prévisible. Ainsi, les principales décisions suivantes sont prises à partir de mars 1998 :

- abandon de la composante aéroportée et démantèlement des dernières bombes à lancement balistique de type WE177;
- le volume minimal crédible est fixé à 4 SSBN<sup>22</sup>, 58 missiles, 48 têtes nucléaires par SSBN (pour un maximum possible de 96, à raison de 12 missiles Trident D-5 embarqués et de 8 ogives par missile) et un maximum global de 200 têtes.

Ainsi dimensionnée, les Britanniques disposent d'une force nucléaire stratégique réduite à la composante sous marine, compacte, peu coûteuse et crédible comme moyen de seconde frappe, répondant donc ainsi parfaitement au concept de la dissuasion anglaise.

A cet égard, il importe de noter que les Anglais considèrent de toute façon que toute première frappe est rigoureusement impossible avec des moyens aussi strictement dimensionnés (en effet, si une 1<sup>ère</sup> frappe reste *pratiquement* envisageable, elle condamne toute capacité de 2<sup>ème</sup> frappe en cas de riposte adverse).

(22) Il semble que la possibilité de descendre à 3 SSBN, qui devrait permettre, en théorie, de maintenir un sous-marin à la mer toute l'année, ait été étudiée par les Britanniques. Mais les taux réels de disponibilité de leurs plates-formes mesurés jusqu'à présent ne permettent pas cette possibilité.

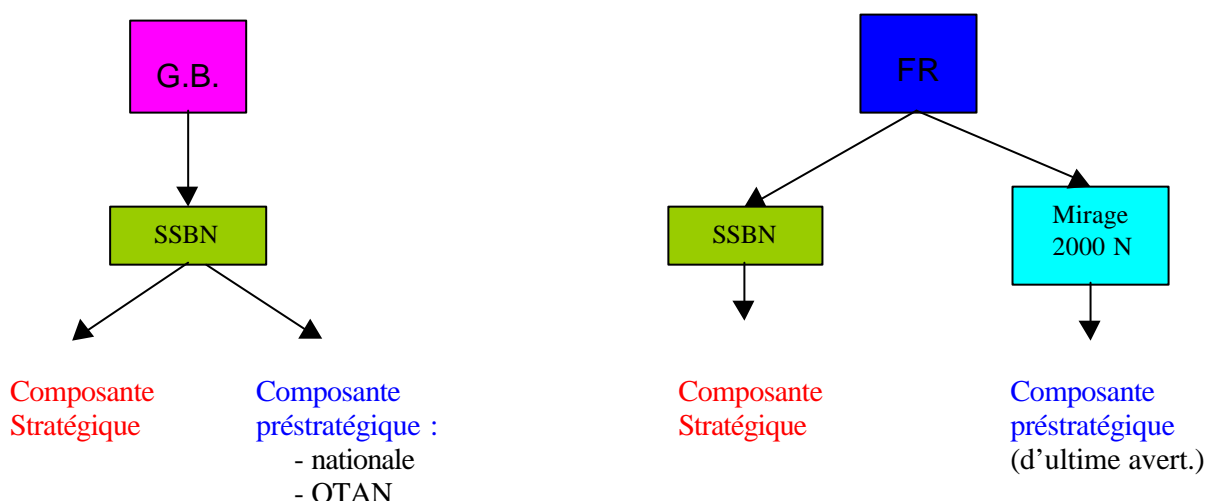
### 5.4.1.2. Indépendance stratégique, ou simple autonomie ?

Comme on l'a vu au chapitre 4, une partie des forces nucléaires dites « substratégiques » de l'OTAN est composée d'ogives nucléaires placées dans des missiles TRIDENT 2 D5 embarqués sur les SSBN britanniques.

Par ailleurs, les plans de défense de la Grande Bretagne sont totalement intégrés dans ceux de l'Alliance atlantique, même si la plus haute autorité politique du pays peut être conduit à en reprendre le contrôle s'il le juge nécessaire.

Cette autonomie stratégique est à comparer à la véritable indépendance dont dispose la France dans ce domaine.

En effet, la position française diffère sensiblement de la position britannique en terme de frappe préstratégique dite aussi d'ultime avertissement. Si les Anglais se sont restreints à l'emploi, dans de telles conditions, de leur (unique) outil de dissuasion stratégique, les Français maintiennent en service un outil moderne et spécifique leur autorisant réellement une capacité de 1<sup>ère</sup> frappe sans remettre en cause leur capacité de frappe en retour, comme le résume le schéma ci-dessous :



On peut noter, à cet égard, que le débat actuel entre les Russes et les Américains porte sur les forces nucléaires stratégiques, rendant ainsi la position britannique plus délicate que la position française.

Dans une perspective d'intégration d'une composante nucléaire dans une Europe de la défense, les Britanniques ne peuvent pourtant pas être écartés du débat. Il leur faudra, pour cela, passer au stade d'une véritable indépendance nationale en remettant en cause leur intégration nucléaire dans l'OTAN.

### 5.4.2. La levée de l'état d'alerte : des positions très proches

En matière de levée de l'état d'alerte des forces nucléaires, l'objectif russo-américain est d'accroître la confiance mutuelle. Il faut, pour cela, mettre ces forces dans l'impossibilité de lancer une première frappe, améliorer encore la sûreté des procédures de lancement des armes pour éviter tout risque de tir intempestif, redéfinir des délais de tirs permettant une certaine réversibilité.

Concernant les SSBN américains, ces différentes mesures pourraient se traduire de la façon suivante :

- réduction de 8 à 4 du nombre d'ogives embarquées sur les missiles Trident ;
- retrait du service des ogives W88 (les plus puissantes des têtes embarquées sur les Trident) et remplacement par des têtes de moindre puissance ;
- passage de quelques minutes à plusieurs heures du délai séparant la réception de l'ordre de tir à son exécution ;
- élaboration de zones de patrouille obligeant les SSBN à être à au-moins 24 heures de toute position de tir contre la Russie.

Si ces mesures sont envisageables pour les Etats-Unis compte tenu de l'importance et de la diversité des moyens dont ils disposent, elles restent tout bonnement hors de question pour des pays comme la France et la Grande Bretagne, pour les principales raisons suivantes :

- ces 2 pays ne sont pas intégrés dans le processus de désarmement et n'ont donc pas à se plier aux accords START ;
- la France et la Grande Bretagne sont les seuls pays à avoir tiré les conséquences de la fin de la guerre froide en réduisant leurs forces nucléaires stratégiques de plus de 25%, réduction d'ores et déjà bien supérieure à ce qu'ont déjà proposé les 2 Grands ;
- toute réduction supplémentaire du volume engage la crédibilité des forces de dissuasion française et britannique ;
- compte tenu de leur volume strictement suffisant pour une 2<sup>ème</sup> frappe, les forces de ces 2 pays n'ont pas la capacité de 1<sup>ère</sup> frappe ;
- compte tenu de l'absence de capacité de 1<sup>ère</sup> frappe, il n'y a aucun intérêt à améliorer davantage les procédures de lancement, dont la sûreté est déjà garantie ;
- quant aux zones de déploiement, il est de toute façon impossible de savoir où les SSBN effectuent réellement leur patrouille.

On comprendra aisément que, dans de telles conditions, la proposition russe d'intégrer la France et la Grande Bretagne dans le processus de désarmement et de levée de l'état d'alerte des forces nucléaires stratégiques ne fassent, dans aucun des 2 pays, l'unanimité !

Il est certain que, dans ce processus, les positions adoptées par la Grande Bretagne et plus encore par la France pour leurs forces nucléaires ont une influence politique non-négligeable sur les relations russo-américaines.

Elles l'auront encore davantage lorsque le processus rentrera dans une phase préparatoire très détaillée entre les 2 Grands. En effet, les Russes pourraient, par exemple, très bien considérer que le maintien du niveau d'alerte des forces nucléaires françaises et britanniques donne aux Alliés une capacité *collective* de 1<sup>ère</sup> frappe sur des forces russes mises hors d'alerte.

Mais nous n'en sommes pas encore là ...

## **5.5. Une dissuasion nucléaire européenne ?**

### **5.5.1. Un débat, à terme, inévitable**

Dans ce désordre mondial, caractérisé par une dégradation très sensible des relations entre les Grands (Russie – USA – Chine – Europe) et un fonctionnement désastreux du conseil de sécurité de l'ONU, les Américains éprouvent un sentiment de vulnérabilité qu'ils cherchent à faire disparaître (sentiment par ailleurs bien étonnant à une époque où ils n'ont jamais été aussi puissants, tant le déséquilibre militaire en terme de quantité et de qualité vis-à-vis de la Russie est important).

Dans le même temps, les Européens persistent à éviter un débat sur la dissuasion nucléaire qui ne semble pas encore mûr aujourd'hui.

En février 1969, le général de GAULLE concluait ainsi son discours à l'Ecole Militaire : « *il est évident que pour pays, il n'y a pas d'indépendance imaginable s'il ne dispose pas d'un armement nucléaire parce que s'il n'en a pas, il est forcé de s'en remettre à un autre qui en a, de sa sécurité et par conséquent de sa politique* ».

Aujourd'hui, alors que s'érode la souveraineté des Etats-Nations dans le grand bain européen, il paraît évident que la priorité en la matière n'est plus ce qu'elle était 30 ans auparavant. La tentation reste grande, pourtant, de transposer le problème à l'échelle européenne, en se défaisant, d'une manière ou d'une autre, de la tutelle américaine. La souveraineté de l'Europe passe par une défense indépendante lui permettant non seulement de gérer les crises et de maintenir la paix, mais également d'assurer, de façon autonome, sa propre sécurité.

Comme le disait déjà, en 1950 le général de GAULLE à propos de la France, si faut que l'Europe ait une épée, il faut que ce soit la sienne (...) pour que, s'il lui arrive de faire la guerre, elle puisse être sa guerre.

Les gouvernements de l'Union européenne ont récemment décidé à Helsinki qu'ils devraient disposer, en 2003, d'une force de réaction rapide capable de gérer militairement les crises en intervenant avec ses propres moyens, la défense collective de l'Europe restant l'affaire de l'OTAN.

Les Européens excluent cependant (délibérément ?) de tracer la moindre frontière géographique à leur champ d'intervention. Par ailleurs, la Russie, déjà très réticente à l'idée même d'une défense européenne et récemment déstabilisée par la guerre en Tchétchénie, s'oppose à présent systématiquement à toutes les initiatives occidentales concernant la sécurité européenne.

Pourtant, dans l'ensemble de l'Union, la dimension européenne des outils de défense devient réalité. En France, elle a encore récemment été rappelée et réaffirmée par le Premier ministre et doit être prise en compte dans l'élaboration de la prochaine loi de programmation, prévue pour 2003.

Si la crise du Kosovo, en faisant ressortir cruellement le déficit capacitaire européen dans certains domaines militaires, permet pour l'instant de ne pas aborder le problème des forces nucléaires, il faudra pourtant bien que les décideurs politiques, qu'ils soient atlantistes ou antinucléaires, s'attachent à débattre d'un sujet qui reste intimement lié à la raison d'être de l'OTAN.

Ce débat prend aujourd'hui toute son importance, à l'heure où les Américains s'apprêteraient à retirer des 7 pays européens<sup>23</sup> où elles sont encore stationnées leurs dernières bombes thermonucléaires B61, confortant ainsi les forces franco-britanniques comme uniques futures garantes de la dimension nucléaire de l'Europe.

Il faudra donc bien dans ce contexte, que l'Europe s'interroge tôt ou tard sur le bien-fondé d'une dissuasion globale, sujet jusqu'à présent totalement écarté du débat public.

(23) Grande Bretagne, Italie, Allemagne, Belgique, Grèce, Turquie, Pays-bas. La présence de ces armes fait l'objet de débats dans certains pays, en particulier en Italie, où la récente déclaration du ministre de la Défense, Carlo SCOGNAMIGLIO, défendant la présence de ces armes nucléaires, a été vivement commentée.

### 5.5.2. Les contours du problème

La question est bien de savoir si l'on peut imaginer, un jour, que la force de dissuasion française (et/ou britannique ?) soit mise au service de l'Europe. Pourquoi pas ? Le parapluie nucléaire américain a bien, pendant près de 40 ans, assuré la protection des Alliés face à l'Empire soviétique. Par ailleurs, au sein de l'OTAN, des partages de responsabilités ont été établis, conduisant par exemple à ce qu'une arme nucléaire US puisse être mise en œuvre par des avions de chasse allemands, pilotés par des pilotes allemands.

En fait, le problème est de plusieurs natures :

- Strictement national : sommes-nous prêts à mettre au service d'autres pays européens notre propre force de dissuasion, très probablement au prix de concessions qu'il conviendrait d'analyser de près, en particulier en terme de souveraineté ?
- Européen : l'Union européenne est constituée de pays qui ne pensent pas du tout de la même façon dans le domaine du nucléaire militaire, certains d'entre eux affichant une politique officiellement anti-nucléaire. En outre, la définition d'un concept européen serait sans doute extrêmement complexe à arrêter, tant les intérêts vitaux diffèrent d'un pays à l'autre. Qu'y a-t-il de commun entre ceux de la Finlande et ceux de l'Italie par exemple ? Enfin, les problèmes de décision d'emploi ne seraient également pas simples à résoudre, tant pour des raisons politiques que strictement militaires.
- Paneuropéen : une autodéfense élargie en Europe risque d'entraîner un important déséquilibre stratégique sur l'ensemble du continent, pouvant être la source de nouvelles alliances et risquant ainsi de dégrader davantage la menace pesant actuellement sur nos pays.
- Existentiel : y a-t-il un intérêt quelconque à ce projet ? Récemment, les ministres de la défense de l'Alliance atlantique, réunis à Bruxelles, ont réaffirmé le « rôle politique fondamental » des forces nucléaires de l'OTAN, chargées de « préserver la paix et de prévenir toute forme de guerre ». Dans le domaine du nucléaire stratégique comme dans celui du conventionnel, il s'agit de renforcer l'autonomie décisionnelle de l'Europe en réduisant notre dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. C'est avant tout une question de volonté politique.

En ce qui concerne le premier et le dernier point, il importe de rappeler qu'en 1995, le président CHIRAC et son Premier ministre Alain JUPPE lancèrent l'idée d'une « dissuasion concertée ». Ils ne faisaient, en fait, que reprendre une vieille idée gaullienne déjà lancée en 1962 par Maurice COUVE DE MURVILLE, Georges POMPIDOU ou encore Pierre MESSMER, qui déclara que la constitution d'un arsenal nucléaire européen constituerait « une solution parfaitement réalisable ».

### 5.5.3. La « dissuasion concertée » : une vieille idée bien trop moderne

Le général de GAULLE avait en fait une idée très précise du rang que devait tenir la France dans le monde, et principalement au sein de l'Europe et de l'Alliance. A ce titre, l'armement nucléaire français devait permettre d'établir, au sein de l'OTAN, une hiérarchie entre les pays et ainsi, permettre à la France de discuter d'égal à égal avec les Anglo-Saxons au niveau mondial et d'être moteur au niveau régional, dans la construction de la défense européenne. Hélas, cette politique visant à utiliser la coopération nucléaire pour modeler l'Alliance a toujours essuyé non seulement le refus des Anglo-Saxons mais aussi celui des partenaires européens de la France.

En janvier 1992, le président MITTERRAND proposait d'étudier les bases d'une doctrine nucléaire européenne. L'idée, sans suite, est néanmoins de nouveau abordée dans le Livre Blanc de 1994, certes en des termes volontairement très vagues.

En janvier 1995, le Premier ministre Alain JUPPE parle de "dissuasion concertée". Au-delà de la longue tradition anti-nucléaire de certains pays (Suède, Irlande), cette proposition fut l'objet de fortes réticences de la part de nos partenaires européens. Non pas seulement à cause de l'indignation générale provoquée par la reprise des essais nucléaires français, mais aussi par les soupçons sur les véritables motifs qu'elle cachait, étant probablement jugée un peu trop gaullienne. Seule, l'Allemagne, avec le concept franco-allemand de sécurité et de défense signé fin 96 à l'issue du sommet de Nuremberg, a encouragé ce projet. Force est néanmoins de constater que l'opinion publique allemande est encore loin de prêter une oreille attentive à toute forme de politique nucléaire européenne.

Pourtant, au-delà de la pure manœuvre politicienne visant à faire passer la reprise des essais, il ne fait aucun doute qu'il y a, en France, une véritable volonté politique d'aller de l'avant en matière de défense européenne. Seul pays en Europe à disposer d'une force de dissuasion totalement indépendante, il ne paraît donc pas choquant que nous soyons tentés de la mettre sur la table.

L'idée n'est en fait tout simplement pas mûre, et la raison en est sans doute assez simple : depuis 40 ans, la grande majorité des pays européens sous-traitent leur défense à l'OTAN. En plus d'être politiquement confortable, cette situation est également intéressante sur un plan financier. Jusqu'à présent, les opinions publiques ont toujours jugé cette sous-traitance satisfaisante et le consensus perdure. Aussi, quels intérêts auraient-ils à passer du parapluie américain, qui a fait ses preuves, à un parapluie français dont le propriétaire ne manquerait d'ailleurs pas de réclamer une contrepartie financière ? Dans l'immédiat, aucun !

#### **5.5.4. Tout vient à point à qui sait attendre ...**

Une coopération européenne dans le domaine du nucléaire militaire n'est donc pas pour demain. La France et la Grande-Bretagne semblent d'ailleurs l'avoir bien compris. L'ambassadeur britannique ne rappelait – il pas, à l'occasion du passage récent du HMS Victorious à Brest : « *La question de la dissuasion nucléaire n'entre pas encore dans le champ de renforcement de l'unité européenne de Défense. Mais cela n'empêche pas que diverses hypothèses soient à l'étude* ».

A plus long terme, au-delà des 2 prochaines décennies, on pourrait néanmoins envisager 3 scénarios susceptibles de relancer l'idée :

- ↳ Les Etats-Unis, pour des raisons stratégiques liées à l'évolution géopolitique du monde, se désengagent en Europe et dissolvent l'Alliance atlantique ;
- ↳ L'Europe, devenu puissance économique et sociale à part entière face à d'autres grands ensembles (Chine, Inde, Asie du Sud-Est, Etats-Unis ?), décide d'assumer pleinement un rôle politique essentiel à l'échelle planétaire ;
- ↳ Aux menaces diffuses d'aujourd'hui se substituent un adversaire potentiel dûment repéré, fort, constituant une menace majeure pour l'Europe.

Nul ne pouvant prétendre savoir à coup sûr ce que sera le contexte géopolitique dans les décennies futures, une vision prospective doit inciter Paris et Londres à réfléchir sur la viabilité d'une dissuasion concertée avec les autres Etats européens, en dépit de la réticence des opinions publiques et de certains gouvernements.

Dans ce cadre, il convient du reste de s'interroger déjà sur la suffisance et les types de moyens à mettre en œuvre pour assurer une telle fonction stratégique à l'échelle européenne.

Dans l'immédiat, le concept français reste strictement national et ne pourra évoluer que de manière totalement indépendante.

### **5.5.5. Vers une évolution nationale de notre concept**

On l'a vu, la logique nucléaire française est clairement une logique de « non-emploi ». Notre force de frappe, de par ses spécificités (notamment concernant la forte puissance de ses têtes nucléaires), reste dimensionnée pour un « tout ou rien » qui peut sembler, à certains égards, manquer de souplesse, ou de flexibilité, dans un contexte géostratégique où la menace engendrée par les armes de destructions massives est réelle.

Nos voisins britanniques sont, quant à eux, équipés de missiles Trident 2 D5 américains dont la portée (environ 10 000 km) est très supérieure à celle des missiles embarqués sur nos SNLE pour une précision au moins identique, sinon très probablement meilleure. Par ailleurs, le concept nucléaire de l'Alliance leur confère une modularité que les Anglo-Saxons traduisent bien par la notion d'armes « substratégiques », par opposition aux forces « préstratégiques » dont dispose l'Etat français.

Dans notre volonté, nettement affichée par le Livre blanc, de renforcer une stratégie d'action visant à conforter la France dans son rôle historique mondial, n'est-il pas temps de s'interroger sur une évolution de notre concept de dissuasion nucléaire en lui apportant cette flexibilité qui lui fait défaut actuellement ? S'il ne s'agit certes pas de passer à une logique d'emploi, il suffirait sans doute d'évoquer différemment les conditions d'emploi de notre frappe préstratégique en ne la considérant plus comme un unique avertissement ultime mais davantage comme un moyen d'action souple et réversible face à une menace majeure. En corollaire, les armes mettant en œuvre cette force « d'avertissement stratégique » devraient évoluer. En effet, quelques kilotonnes doivent suffire à affirmer la volonté politique tout en préservant la réversibilité.

Ces modifications, mineures en terme de coûts mais majeures en terme de concept, présenteraient 2 avantages :

- elles seraient sans doute mieux adaptées vis-à-vis des « Etats parias », qui ne menacent pas qu'uniquement les intérêts américains,
- en se rapprochant sensiblement du concept de l'Alliance, notre stratégie de dissuasion prend une dimension plus européenne sans remettre en cause ses fondements stratégiques.

Ainsi pourrait-on encore davantage justifier l'intérêt primordial qu'à la Nation française de poursuivre son effort nucléaire entamé il y a plus de 50 ans maintenant.

## **6. CONCLUSION**

Récemment, lorsque le journal « The Times » lui demanda qui était pour lui l'homme le plus important du 20<sup>ème</sup> siècle, Henry Kissinger cita, sans hésitation aucune, Albert Einstein. Réponse symbolique s'il en est de ce qu'a représenté l'arme atomique ces cinquante dernières années à l'échelle planétaire. Après en avoir découvert l'usage terrifiant, l'Homme l'a conceptualisée à des fins pacifiques, avec succès jusqu'à présent.

La position française à l'égard du nucléaire militaire est ancrée dans une culture stratégique ancienne qui explique, pour une large mesure, son originalité. La France a ainsi, tout au long de cette deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, su cultiver intelligemment sa différence, à son profit et dans une totale indépendance de pensée et d'action. Ainsi, dans le jeu des relations internationales, a-t-elle pu développer sa politique et maintenir son rang dans la communauté internationale, celui d'une grande puissance membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU.

Face aux dramatiques et consternants excès américano-soviétiques qui firent les plus beaux jours de la Guerre froide, le concept français du faible au fort trouva progressivement sa place pour atteindre par la suite définitivement ses lettres de noblesse. Seul un outil nucléaire crédible, en quantité nécessaire et juste suffisante, doté d'une stratégie cohérente et efficace, pouvait permettre à notre Nation de tenir le rang qu'elle a jusqu'à présent tenu.

Aujourd'hui, le nouveau contexte géostratégique et géopolitique conduit la France à descendre progressivement de sa tour d'ivoire, en s'ouvrant notamment vers l'Europe et en s'impliquant davantage dans les processus de désarmement et d'Arms' Control. Parallèlement, irrémédiablement entraîné par la vague de l'Information, le « fait nucléaire », tant militaire que civil, se démocratise. Depuis Tchernobyl, l'opinion publique est devenue partie prenante, exigeant ainsi de la part de nos décideurs une totale cohérence dans l'équilibre entre la fin et les moyens.

Dans cette nouvelle donne, la France, sans perdre son originalité, a finalement pris conscience des nombreux points communs qu'elle partage avec les autres puissances nucléaires déclarées du globe, dont l'un des moindres est bien sa volonté clairement affirmée de rester nucléaire pour les décennies à venir.

Partagée entre une stratégie de dissuasion qui lui confère sa dimension politique et une stratégie d'action qui assoit sa crédibilité à l'échelle internationale, notre pays assure ainsi pleinement les fonctions stratégiques qu'il s'est fixées. Mais à l'heure de l'élargissement des alliances (OTAN, UE), nous nous devons de poursuivre cette stratégie volontaire en s'interrogeant sur le devenir de notre dissuasion nucléaire.

A un niveau strictement national, il semble nécessaire de donner à nos moyens une certaine flexibilité permettant ainsi de répondre plus efficacement aux nouvelles menaces, certes mentionnées dans le Livre blanc mais plus sensibles aujourd'hui, notamment en ce qui concerne la prolifération.

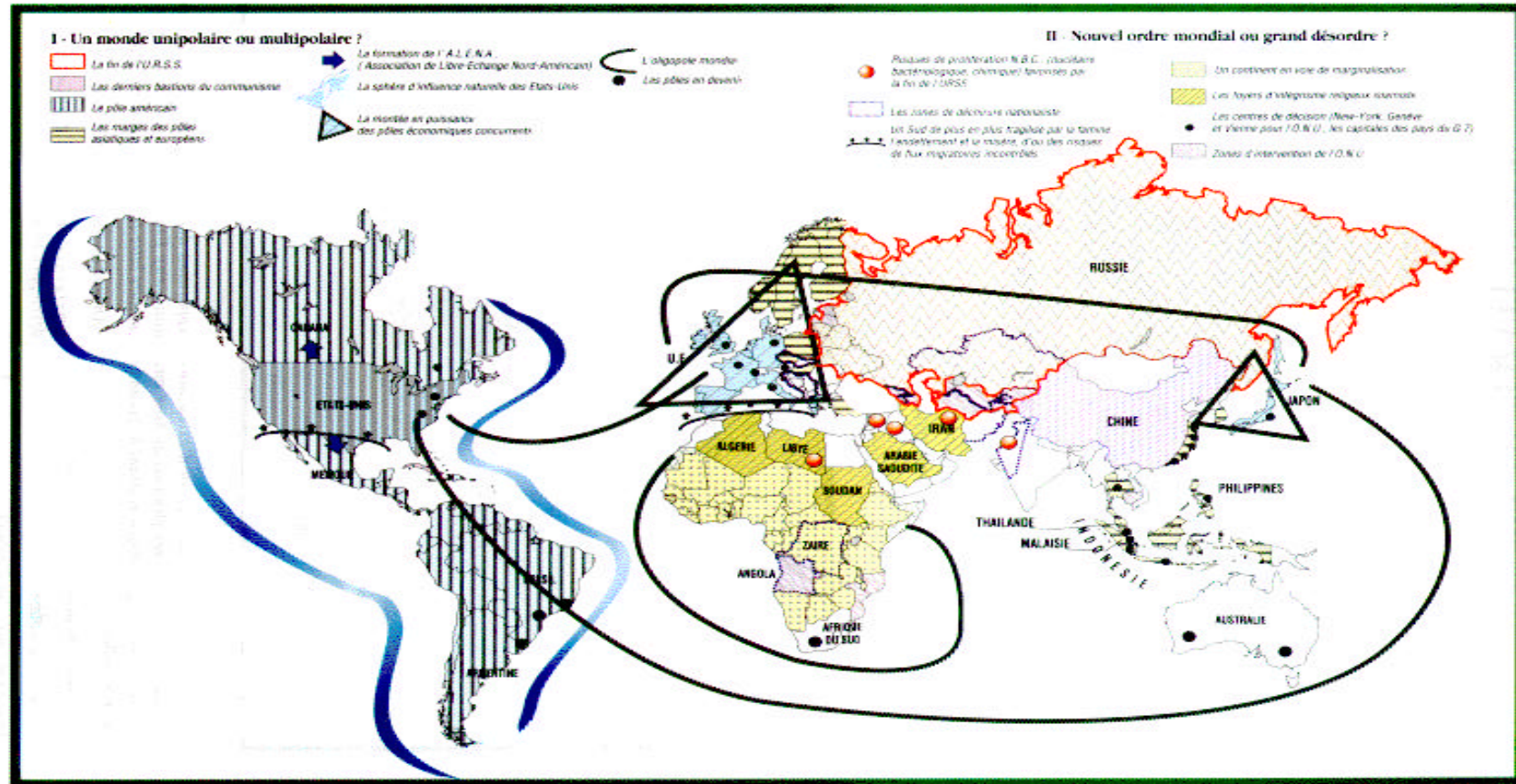
A l'échelle européenne, les dernières années ont montré combien le débat était encore prématuré. Il sera, à terme, inévitable.

Il faut donc s'y préparer dès maintenant, en particulier en poursuivant le développement de nos relations bilatérales avec nos voisins, l'Allemagne et la Grande – Bretagne en particulier. Hormis un bouleversement majeur du contexte géostratégique européen, c'est actuellement la seule voie possible vers une dissuasion élargie au-delà de nos frontières actuelles.

- \$ - \$ - \$ - \$ -

# ANNEXE 1

## UN MONDE UNIPOLAIRE OU MULTIPOLAIRE ?



## ANNEXE 2

<i>Données de base</i>
------------------------

**1. Historique des principaux événements**

<b><u>ANNEE</u></b>	<b><u>PAYS</u></b>	<b><u>EVENEMENT</u></b>
1945	Etats – Unis	Bombe A
1949	URSS	Bombe A
1952	Etats – Unis	Bombe H
	Grande – Bretagne	Bombe A
1953	URSS	Bombe H
1957	URSS	1 <sup>er</sup> missile balistique intercontinental
	Grande – Bretagne	Bombe H
1958	Etats – Unis	1 <sup>er</sup> missile balistique intercontinental
1960	France	Bombe A
1964	Chine	Bombe A
1967	Chine	Bombe H
1968	France	Bombe H
	USA, URSS, GB	Traité de Non Prolif. (TNP)
1972	USA - URSS	Accords ABM et SALT 1.
1974	Israël	Fait état de son <i>potentiel nucléaire</i> .
	Inde	1 <sup>er</sup> tir expérimental
1979	USA - URSS	Accords SALT 2.
	Israël	Rumeurs sur 1 <sup>ère</sup> expérimentation en Afrique.
1989	USA - URSS	Accords START 1 (SALT 3)
1993	AFSUD	Annonce du démantèlement des 6 têtes détenues.
1994	JAPON	Fait état de son <i>potentiel nucléaire</i> .
	25 PAYS	Missile Technology Control Regime (MTCR)
1996	138 PAYS	CTBT
1998	Inde	Bombe A
	Pakistan	Bombe A

Au total, le nombre d'essais nucléaires a été de :

- 1030 pour les Etats-Unis,
- 750 pour l'URSS,
- 210 pour la France,
- 45 pour la Grande-Bretagne.

## 2. Les ogives nucléaires françaises

<u>ANNEE</u>	<u>NOMBRE</u>	<u>TYPE</u>
1969	36	AN 11 à partir des années 60.
1989	412	- AN 52 (1 MT ?) pour SNLE et Albion - TN 80 (300 kT ?) pour Mirage IVP (jusqu'en 1996)
1992	584	/
1999	446	- TN 71 et TN 75 (150 kT ?) pour SNLE - TN 81 sur Mirage 2000 N et SEM

## 3. Budget français

- de 1964 à 1969, les forces nucléaires françaises consommaient plus de 40% du budget de la défense.
- dans les décennies 70 - 80, ce chiffre est tombé à 30/35%.
- Il est aujourd'hui inférieur à 20%. En 1999, le budget pour les forces nucléaires françaises était de 13 milliards de francs.
- En 2000, ce même budget est de 18 milliards de francs, en hausse de 38% par rapport à l'an passé en raison du développement du missile balistique M51.

## 4. Comparaison des potentiels nucléaires stratégiques

*Les chiffres fournis dans ce tableau sont ceux de l'année 1995.*

Systèmes d'armes	<u>USA</u>	<u>C.E.I.</u>	<u>France</u>	<u>G.B.</u>	<u>Chine</u>
<b>TERRE</b> <sup>(1)</sup>	550	1047	18	/	14
<b>MER</b> <sup>(2)</sup>	25 / 504	55 / 832	6 / 80	4 / 64	1 / 12
<b>AIR</b> <sup>(3)</sup>	250	112	18	/	120

- (1) Nombre de missiles en silo.  
 (2) Nombre de SSBN / nombre de missiles embarqués.  
 (3) Nombre de bombardiers stratégiques.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **OUVRAGES de BASE**

- La IV<sup>ème</sup> République face aux problèmes d'armement (Centre d'Etudes d'Histoire de la Défense CHED)
- La bombe atomique française (1945 – 1958) (Dominique MONGIN)
- L'arme nucléaire française. Pourquoi et comment ? (Marcel DUVAL et Yves LE BAUT)
- Puissance aérienne et stratégies (Général FORGET)
- La stratégie américaine en Europe (Bruno COLSON)
- Métastratégie (Jean-Paul CHARNAY)
- Discours et messages (Général de GAULLE)

### **REVUES et ARTICLES**

- RAMSES 1998, 1999 et 2000
- Les cahiers de MARS (n°161)
- Eléments de géostratégie et défense de la France (édition 1995)
- Revue Espoir (n°103)
- Le Général, la bombe et les Américains (par l'amiral Marcel DUVAL)
- French nuclear policy after the Cold War : how to combine deterrence and arms' control (Camille GRAND)
- Post-Cold War, conflict deterrence (Naval Studies Board, Commission on Physical Sciences, Mathematics, and Applications National Research Council, National Academy of Sciences)
- Le concept stratégique de l'OTAN (édition de 1999)
- Histoire et doctrines nucléaires (amiral DUVAL, revue de la défense nationale, édition de mai 1996)
- La politique de défense de la France (Lionel JOSPIN, revue de la défense nationale, édition de novembre 1997)
- The Rumsfeld Report (DoD, 1998)